

Analyse cartographique de l'évolution du vignoble valaisan depuis 1880

Emmanuel REYNARD, Sylvie ARLETTAZ JORI, Viviane BESSERO, Simon MARTIN

Introduction

Le vignoble valaisan a beaucoup évolué au cours du XX^e siècle. Les surfaces dédiées à la viticulture ont plus que doublé en un siècle, passant de 2200 ha environ en 1880 à plus de 5200 ha au début du XXI^e siècle. Des vignobles entiers ont été créés, notamment sur les grands cônes de déjection de l'adret; par endroits la vigne s'est fortement étendue en altitude, ailleurs, elle a régressé, laissant la place à la forêt ou aux habitations, voire à d'autres cultures.

Les cartes topographiques sont de précieux indicateurs de cette évolution diversifiée. En effet, la vigne étant considérée comme une culture permanente, elle a eu droit à un figuré particulier – des bâtonnets verticaux – dès la première édition de l'atlas Siegfried¹, dans les années 1880. L'analyse des éditions successives de cet atlas (jusqu'en 1949) et des cartes nationales de la Suisse, depuis 1938, permet de reconstituer dans le détail l'évolution des surfaces viticoles du canton.

Cet article est le résultat d'une série de recherches² réalisées dans le cadre du projet «Histoire de la vigne et du vin en Valais» dirigé par le Musée valaisan de la Vigne et du Vin (MVVV). Ces recherches avaient pour objectif principal de quan-

Nos travaux, réalisés dans le cadre du projet d'Histoire de la vigne et du vin en Valais, ont bénéficié du soutien financier, logistique et moral du Musée valaisan de la vigne et du vin, et en particulier de sa directrice, M^{me} Anne-Dominique Zufferey, que nous remercions sincèrement pour son enthousiasme et son appui. Nos remerciements vont également aux collaborateurs de la Médiathèque Valais et des Archives de l'Etat du Valais, qui nous ont toujours grandement facilité l'accès aux documents par leurs conseils avisés.

¹ L'atlas Siegfried a été publié pour la première fois entre 1870 et 1926 selon les régions. Il a fait l'objet de plusieurs mises à jour jusqu'en 1949. Pour une description des caractéristiques techniques de cet atlas et des autres cartes utilisées dans cette étude, voir Sabine STÄUBLE, Emmanuel REYNARD, «Evolution du paysage de la plaine du Rhône dans la région de Conthey depuis 1850. Les apports de l'analyse de cartes historiques», dans *Vallesia*, 60 (2005), p. 433-456 et Sabine STÄUBLE, Simon MARTIN, Emmanuel REYNARD, «Historical mapping for landscape reconstruction: examples from the Canton of Valais (Switzerland)», dans *Proceedings of the 6th ICA Mountain Cartography Workshop*, La Lenk, 2008, sous presse.

² Trois recherches sont synthétisées dans cet article. La principale a fait l'objet d'un mandat confié par le Musée valaisan de la vigne et du vin à l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne en 2007. Les résultats ont été rassemblés dans un rapport (Simon MARTIN, Emmanuel REYNARD, *Paysage viticole valaisan entre 1880 et 2005: cartographie géo-historique*, Lausanne, 2007) qui

tifier les changements concernant les surfaces viticoles en Valais et de comprendre les causes de ces changements. Le choix d'une cartographie de détail couvrant plus d'un siècle ne permettait pas d'envisager une étude portant sur l'ensemble du canton. C'est pourquoi, la première étape a consisté à définir le profil des vignobles valaisans en fonction de leur situation géographique, tant du point de vue physique (altitude, orientation, topographie) qu'humain (proximité des centres urbains et des axes de transport). Cette typologie³ a permis de mettre en évidence sept situations typiques. Pour chacune de ces situations, un vignoble particulier a été retenu:

- Le vignoble de Monthey a été choisi pour son caractère atypique. C'est en effet l'un des seuls vignobles valaisans qui disparaît presque complètement entre la fin du XIX^e siècle et la période actuelle.
- La région de Charrat-Saxon-Riddes est représentative des vignobles des coteaux de la rive gauche du Rhône où, au cours du XX^e siècle, les pratiques agricoles oscillent entre l'arboriculture et la viticulture.
- Le cône de Chamoson et les vignobles situés entre la Lizerne et la Salentse sont emblématiques du passage d'une économie pluri-agricole à caractère vivrier à une monoculture viticole intensive à caractère commercial. Ce cas est représentatif de l'ensemble des vignobles de l'adret de la rive droite du Rhône.
- Le coteau de Sion-Savièse a été choisi pour les mêmes raisons (transformations des pratiques agricoles) que le vignoble de Chamoson-Leytron-Saillon, mais également pour sa proximité avec l'agglomération sédunoise. Il s'agissait ici d'étudier la situation d'un vignoble soumis à la pression urbaine d'une ville et de sa couronne périurbaine. Ce vignoble est également représentatif de l'extension de la vigne en altitude après les années 1960, une situation que l'on retrouve sur de nombreux secteurs viticoles de l'adret (Conthey, Grimisuat, Ayent, par exemple).
- Clavau est sans conteste le plus impressionnant vignoble en terrasses du Valais. C'est cette caractéristique qui nous a incités à étudier ce cas.
- Les coteaux de Sierre (vignoble de Sierre et coteaux de Miège, Venthône et Veyras) ont été choisis pour les mêmes raisons que la région de Sion-Savièse (pression urbaine), ainsi qu'en raison du vaste remembrement parcellaire réalisé dans la région de Miège-Venthône dans les années 1970.
- La vallée de la Viège est quant à elle représentative des vignobles des vallées latérales de la rive gauche, vignobles de montagne que l'on retrouve également au débouché des vallées de la Borgne et de la Dranse.

Pour chacun de ces cas, un certain nombre de cartes ont été sélectionnées sur la base d'une analyse visuelle de toutes les cartes disponibles. Les dates retenues varient d'un cas à l'autre en fonction de la problématique et de l'intensité des changements. Pour chaque situation, sept à neuf cartes ont généralement été retenues. Chaque carte a ensuite été scannée, puis géoréférencée dans un logiciel de

peut être consulté sur le site Internet de l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne (IGUL) (<http://www.unil.ch/igul/page52022.html>, 5.5.2008). La deuxième est un mémoire de licence sur les transformations réciproques du vignoble et des vergers des communes de Riddes, Saxon et Charrat, présenté à l'Université de Lausanne en 2007 (Viviane BESSERO, *Evolution du paysage viticole et arboricole de la région de Riddes - Saxon - Charrat*, Lausanne, 2007) et disponible également sur le site Internet de l'IGUL (<http://www.unil.ch/igul/page18222.html>, 5.5.2008). La troisième est une étude réalisée par Sylvie ARLETTAZ JORI, collaboratrice du projet «Histoire de la vigne et du vin en Valais» (Sylvie ARLETTAZ JORI, *Cône de déjection de la Losentse: de l'agriculture vivrière à la culture intensive de la vigne*, Fully, 2008, rapport non publié).

³ Sylvie ARLETTAZ JORI, *Typologie des modes d'extension du vignoble du Valais de 1880 à nos jours: projet et hypothèses de travail*, Fully, 2007 (rapport non publié).

système d'information géographique⁴. Le périmètre des vignobles, ainsi que diverses autres informations cartographiques (voies de communication, forêts, vergers, etc.) ont ensuite été numérisés et traités dans une base de données géographiques. Finalement, des cartes de synthèse ont pu être produites.

Après une brève présentation de la situation du vignoble valaisan à la fin du XIX^e siècle, les résultats de la recherche sont présentés selon trois thématiques principales: le passage de la polyculture vivrière à la monoculture commerciale; la relation entre le vignoble et l'urbanisation; les vignobles de la rive gauche du Rhône⁵.

Le vignoble du Valais à la fin du XIX^e siècle

A la fin du XIX^e siècle, des scientifiques visitent le vignoble valaisan⁶. Les notes de leurs excursions sont publiées dans des revues ou des ouvrages spécialisés connus à l'époque. Le botaniste Hermann Christ consacre plusieurs pages aux vignes valaisannes dans sa *Flore de la Suisse* publiée en 1883⁷. Il décrit les modes de culture, les cépages, l'irrigation par les bisces et la répartition du vignoble en altitude. Deux ans plus tard (1885), Victor Pulliat, professeur d'agronomie à l'Institut national de Paris, fait lui aussi une visite approfondie du vignoble valaisan. Les résultats de ses observations sont publiés par la Société des agriculteurs de France⁸ et diffusés sous forme de «Feuilletons» dans la *Gazette du Valais*⁹. Soucieux du détail, sensible au paysage, Pulliat décrit les particularités de chaque région viticole lors d'un périple le conduisant de Salquenen à Martigny. Ses écrits constituent les descriptions les plus riches du paysage viticole du Valais à la fin du XIX^e siècle.

En 1898, Georges Hopfner, directeur de l'Ecole normale de Sion, publie quelques pages¹⁰ sur les méthodes de culture et les cépages valaisans, évoquant tour à tour les versannes¹¹, l'irrigation, la taille, l'ébourgeonnement et l'engraissement des terres.

Au début du XX^e siècle, Friedrich Gottfried Stebler parle des vignobles du Haut-Valais¹²: de celui de Visperterminen dans le chapitre «Die Rieben» de *Ob*

⁴ Pour le détail de la procédure de traitement cartographique, voir STÄUBLE, REYNARD, «Evolution du paysage», p. 439; MARTIN, REYNARD, *Paysage viticole valaisan*, p. 8-9; STÄUBLE, MARTIN, REYNARD, «Historical mapping».

⁵ Nous n'avons pas pu reprendre dans cet article l'analyse complète de tous les vignobles. Nous renvoyons le lecteur intéressé aux études détaillées, notamment pour ce qui concerne le vignoble de Sion-Savièse, que nous traitons ici de manière très succincte, car les transformations qui le concernent sont assez proches de celles du vignoble du cône de la Losentse et du vignoble sierrois, qui sont abordés ici de manière détaillée.

⁶ Voir à ce sujet l'étude de Sylvie ARLETTAZ JORI, «La vigne dans les récits des voyageurs traversant le Valais de la Renaissance à la fin du XIX^e siècle», dans *Vallesia*, 61 (2006), p. 334-341.

⁷ Hermann CHRIST, *La flore de la Suisse et ses origines*, Bâle-Genève-Lyon, 1883.

⁸ Victor PULLIAT, *Les vignobles du Haut Rhône et du Valais*, Paris, 1885.

⁹ *Gazette du Valais*, 1885, n° 89 à 95.

¹⁰ Georges HOPFNER, *Du vignoble valaisan*, Lausanne, 1898.

¹¹ La «versanne» fait référence à la «fosse» dans laquelle on pratique le «provignage» des ceps pour le renouvellement d'une vigne vieille qui n'est plus rentable. Les vignobles valaisans cultivés en versannes présentaient un paysage particulier de monticules et de creux (versannes), le plus souvent parallèles à la pente, et qui évoluaient constamment dans l'espace au cours du renouvellement des vignes. Cette pratique a été interdite suite aux épidémies de phylloxéra.

¹² Voir Friedrich Gottfried STEBLER, «Ob den Heidenreben» (1901), «Das Goms und die Gomser» (1903), «Sonnige Halden am Lötschberg» (1913), dans *Das Oberwallis unserer Ahnen*, Visp, 1981 (rééd. de *Monographien aus den Schweizeralpen*).

den Heidenreben, 1901, de celui de Mörel dans le chapitre «Die Obstkultur» de *Das Goms und die Gomser*, 1903, et des vignobles de Sankt-German, Lalden et Brigerbad dans le chapitre «Obst, Wein und Gartenpflanzen» de *Sonnige Halden am Lötschberg*, 1913.

Adrien Berget évoque lui aussi brièvement¹³ le vignoble de Visperterminen, ainsi que les vignobles en «tablats»¹⁴, irrigués à l'aide des bisses, de la région de Sion. Quant à Arthur Cadoret, professeur d'agriculture de l'arrondissement de Tournon, il met l'accent sur les vignobles de Sion, leur exploitation et leur irrigation dans un article publié à Montpellier¹⁵ en 1900.

Ces différents écrits ainsi que l'analyse des cartes anciennes montrent qu'à la fin du XIX^e siècle, les plus grands vignobles du Valais se situent sur la rive droite du Rhône, entre Loèche et Fully. La vigne est surtout plantée sur les pentes très abruptes et les sols caillouteux, sur des sols impropres à la culture d'approvisionnement. Les sols plus profonds et argileux sont réservés aux céréales et aux cultures d'autosuffisance. Sur les coteaux, la vigne se trouve rarement à proximité directe des villages qui sont entourés de champs de céréales, de jardins potagers, de vergers et de prairies¹⁶.

On observe de très beaux parchets de vigne sur les coteaux de Sierre et de Sion. Si l'on en croit Pulliat, au centre du canton, les vignes sont cultivées à la vaudoise¹⁷, selon une taille dite «gobelet». Dans le reste du Valais, entre Martigny et Loèche, les versannes sont encore de rigueur. L'irrigation se pratique surtout dans la partie centrale du Valais et dans le Haut-Valais. Si les coteaux de Conthey et d'Ardon présentent de beaux parchets, il y a très peu de vignes sur le cône de déjection de Chamoson-Leytron-Ardon, où l'on entretient surtout des vergers et des prairies pour le bétail. Les coteaux de Leytron et de Saillon comprennent eux aussi plus de prés que de vignes. A Fully, le vignoble est déjà bien étendu. Les auteurs y soulignent l'importance des forains, ces habitants des montagnes qui cultivent la vigne sur les bas coteaux de l'adret valaisan¹⁸.

Sur la rive gauche, les plus grands vignobles se trouvent à Martigny et dans la vallée de la Viège (Visperterminen, Zeneggen, Törbel et Stalden). De beaux parchets sont également visibles à Bramois, dans la vallée de la Printze, à Charrat et dans la vallée de la Dranse jusqu'à Villette (Bagnes). En Haut-Valais, la culture se fait souvent sous forme de treille, comme en Italie, au Tessin et au Sud Tiroi¹⁹.

Les vignobles du Bas-Valais sont peu décrits par les auteurs qui ont tendance à situer l'entrée dans le Valais du vin au coude du Rhône. Cependant, à la fin du

¹³ Voir Adrien BERGET, «Les plus hauts vignobles des Alpes», dans *Revue de viticulture*, 503 (1904). Les écrits de BERGET sont surtout intéressants d'un point de vue ampélographique, pour son inventaire des cépages valaisans publié en 1903: voir Adrien BERGET, «Étude ampélographique des vignobles du Léman, du Valais et du Val d'Aoste», dans *Revue de viticulture*, 502 (1903).

¹⁴ Ce terme désigne les terrasses de vignes.

¹⁵ Arthur CADORET, «La vigne dans le Valais», dans *Progrès agricole et viticole*, 43 (1900), p. 518-523, 539-544.

¹⁶ Voir à ce sujet la carte «Vegetationskarte des Rhonegebietes zwischen den Dents de Morcles und dem unteren Entremont» en annexe à l'ouvrage d'Helmut GAMS, *Von den Follatères zur Dent de Morcles*, Bern, 1927 (Beiträge zur geobotanischer Landesaufnahme der Schweiz, 15).

¹⁷ PULLIAT, *Les vignobles du Haut Rhône*, p. 23: «La grande majorité des vigneronns a adopté aujourd'hui la culture vaudoise et le plus grand nombre de celles que nous avons parcourues avec M. de la Pierre étaient d'une tenue irréprochable et d'une végétation qui ne le cédait en rien aux plus belles vignes du canton de Vaud».

¹⁸ Voir à ce sujet Isabelle RABOUD-SCHÜLE, «Descendre à la vigne, monter le vin: des chemins qui se croisent en Valais», dans *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1-2 (1994), p. 59-106.

¹⁹ STEBLER, *Sonnige Halden*, p. 82.

XIX^e siècle, ils sont bien ancrés dans le territoire. En 1880, le vignoble de Monthey compte encore environ 50 ha plantés en vignes²⁰.

Sur la base des relevés communaux réalisés avant l'instauration des commissions phylloxériques²¹, on peut évaluer la surface viticole valaisanne à un peu plus de 2200 ha en 1880 (tabl. 1).

Commune	Vignes en m ²	Commune	Vignes en m ²
Bitsch	2365	Chippis	3841
Mörel	?	Granges	780 552
Brigerbad	21 911	Grône	803
Brig	737	Lens (chiffre tracé avec un ?)	112 063
Eggerberg	9497	Miège	279 537
Glis	253	Mollens	1900
Baltschieder	3910	Randogne	638 813
Embd	17 044	Saint-Léonard	541 874
Eyholz	17 564	Sierre	1 066 403
Gründen	«cinquantaine de toises»	Venthône	417 800
Lalden	19 547	Veyras	406 963
Stalden	134 344	Ayent	667 262
Staldenried	22 598	Hérémente	?
Visp	122 188	Mase	1050
Visperterminen	328 760	Nax	4166
Zeneggen	124 023	Saint-Martin	«Quelques rares treilles»
Hohtenn	29 605	Vernamiège	1060
Niedergesteln	6712	Vex	23 796
Raron	182 413	Bramois	120 328
Steg	5611	Grimisuat	662 138
Agarn	«2 ou 3 petites vignes»	Savièse	856 366
Bratsch	13 010	Sion	2 978 218
Gampel	21 452	Ardon	285 171
Leuk	368 427	Chamoson	613 385
Salgesch	700 821	Conthey	1 401 506
Turtmann	402	Nendaz	7842
Unterems	778	Vétroz	849 892
Varen	406 781	Bovernier	110 011
Chalais	3361	Charrat	753 101

²⁰ *Gazette du Valais*, 1880, n° 20.

²¹ AEV, Département de l'Intérieur, DI 297.1, Commissions phylloxériques.

Commune	Vignes en m ²	Commune	Vignes en m ²
Fully	1 459 324	Collonges	45 336
La Bâtiaz	34 618	Dorénaz	39 016
Leytron	418 327	Evionnaz	?
Martigny-Bourg	234 560	Massongex	«2-3 treilles»
Martigny-Combe	637 690	Saint-Maurice	711 857
Martigny-Ville	2090	Salvan	19 283
Riddes	44 927	Vérossaz	1532
Saillon	372 141	Collombey-Muraz	97 300
Saxon	517 483	Monthey	478 659
Bagnes	10 529	Port-Valais	163 470
Sembrancher	1672	Troistorrents	71 627
Vollèges (chiffre donné suivi d'un gros «?»))	55 000	Vionnaz	210 987
		Vouvry	230 530

Tabl. 1. – Surfaces viticoles par commune en 1880 (d'après les indications des communes avant l'instauration des commissions phylloxériques, AEV, Département de l'Intérieur, DI 297.1, Commissions phylloxériques).

De la polyculture vivrière à la monoculture commerciale

La transformation majeure de la viticulture valaisanne au cours de la période étudiée est sans conteste le passage d'une culture d'appoint à la polyculture vivrière à une culture de rente à vocation commerciale. Le mouvement s'amorce déjà durant les dernières décennies du XIX^e siècle et continue au cours du XX^e siècle, surtout après la Seconde Guerre mondiale. Il faut y voir les effets conjugués du développement des voies de communication – notamment la construction de la ligne de chemin de fer qui arrive à Martigny en 1859, à Sion en 1860, à Sierre en 1868 et à Brigue en 1878 – qui favorisent les échanges de marchandises, de la correction du Rhône (1863-1894) et des torrents, qui fournissent à l'agriculture près de 7000 hectares de nouvelles terres, et des transformations industrielles – développement de l'industrie métallurgique et chimique en Valais (Lonza à Viège et Gampel en 1897, Ciba à Monthey en 1904, Alusuisse à Chippis en 1908), suivi de la construction des grands barrages durant la première moitié du XX^e siècle –, qui favorisent le développement du modèle de l'ouvrier-paysan, et plus tard de l'employé-paysan.

Pour illustrer et discuter ces transformations, nous présentons deux cas: le cône de la Losentse, principalement sur les communes de Chamoson, Ardon et Leytron – que nous développons tout particulièrement – et le vignoble de Miège.

Le cône de déjection de la Losentse (Ardon-Chamoson-Leytron)

Aujourd'hui, avec ses 427 ha, Chamoson est la première commune viticole du canton du Valais. Et pourtant, selon des documents cartographiques, il n'y avait presque pas de vignes sur le cône de déjection de la Losentse en 1875 (planche 1). L'extension fulgurante de la vigne dans cette région s'est produite en plusieurs phases: par l'abandon progressif des céréales dès le XIX^e siècle, puis par l'aban-

don des prairies et des vergers extensifs, dans la deuxième moitié du XX^e siècle. De nombreuses terres à vignes ont également été conquises sur les terrains incultes et les pinèdes du cône de déjection, sur les steppes du coteau, ainsi que sur des zones de plaine.

Ce chapitre se focalise principalement sur la compréhension des modalités d'extension de la vigne sur le cône de déjection de la Losentse. Dans la mesure du possible, nous tentons cependant de prendre en compte les transformations de tout le paysage agraire, afin de percevoir les changements profonds qui ont marqué l'agriculture de la région durant le XX^e siècle.

La vigne et les cultures du cône de déjection de la Losentse avant 1880

Selon une vieille carte intitulée «Massif du Muveran»²² (1875), la vigne se concentre principalement sur le coteau: sur le territoire de Chamoson, au pied des parois rocheuses du Six de Gru ainsi qu'à Châtelard, et sur le territoire de Leytron «en amont du village principal»²³, «sous le village de Montagnon»²⁴ et à Ravoire. Sur la rive droite de la Losentse, le cône de déjection est encore couvert d'une grande surface de pins, de caillasse et de broussailles.

Selon les récits de voyageurs, autour des villages de Leytron, Chamoson et Saint-Pierre-de-Clages, on trouve des prairies, des champs, des vergers et de nombreux noyers. A Ardon et Chamoson, dans la région du «Grû» et des «Champs», de magnifiques étendues de céréales ondulent sous le vent²⁵.

Dans sa *Description du Département du Simplon*, publiée en 1812, Hildebrand Schiner affirme que cet endroit

est des plus fertiles, et les champs à blé et à froment en bas du village, et au couchant [...] présentent à la vue une immense campagne jusqu'au Rhône. [...] Ces champs sont si vastes et étendus, qu'on peut à juste raison dire, que c'est la plus belle et la plus grande campagne à grains, non seulement de tout le pays du Valais, mais encore à bien des lieues au-delà. [...] Depuis Chamoson jusqu'au Rhône, toute la plaine de ce côté ne forme qu'une seule et même campagne à grains.²⁶

Traversant la région en 1816, Friedrich Meisner dit lui aussi que

Die Gegend von Ardon bis zur Rhone hinunter, die sich hier weit nach dem Fusse des jenseitigen Gebirges hinübergewendet hat, enthahlt sehr grosse, ausgedehnte Kornfelder, und scheint uberhaupt wohl das reichste und schonste Getreideland in ganz Wallis zu seyn.²⁷

Dès le milieu du XIX^e siècle, ces magnifiques champs de céréales sont progressivement abandonnés. En effet, la construction de la ligne ferroviaire du Simplon permet d'importer des céréales et des farines bon marché et d'exporter vins, moûts, raisins de table et produits de l'élevage²⁸. La vigne, jusqu'alors cantonnée

²² Nous remercions Claudy Raymond, de Saillon, qui a mis à notre disposition cette carte de collection datant de 1875.

²³ Dans la région des «Proz Blancs, Collonge, Croix de la Mission, Perronne», voir Théo CHATRIAND, *Leytron, ma commune, aujourd'hui avec un clin d'œil sur le passé*, Sierre, 2007, p. 296.

²⁴ «Au lieu-dit Vignoble», voir CHATRIAND, *Leytron, ma commune*, p. 296.

²⁵ Louis DELALOYE, *Ardon*, Ardon, 1968, p. 101.

²⁶ Hildebrand SCHINER, *Description du département du Simplon ou de la ci-devant République du Valais*, Sion, 1812, p. 486-487.

²⁷ Friedrich MEISNER, «Wanderung durch Unter-Wallis im Herbst 1816, Zweites Bruchstück», dans *Alpenrosen, ein Schweizer Almanach auf das Jahr 1819*, p. 9.

²⁸ *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1861, p. 39 et 1869, p. 90-91.

sur les coteaux, va peu à peu remplacer les cultures de céréales. Sur la carte Siegfried de 1880 (pl. 1), la campagne à grains d'Ardon est déjà en grande partie convertie en vignes²⁹.

Dans son rapport de gestion de 1869, le Conseil d'Etat du canton du Valais semble s'inquiéter de ces changements agraires perceptibles dans tout le Valais. Il déclare:

Les céréales, en revanche, sont de moins en moins cultivées, ce qui ne peut être attribué qu'au bas prix des blés et farines venant de l'extérieur. Il en résulte une exportation de numéraire qui n'est peut-être pas suffisamment compensée par une augmentation dans l'exportation des laitages. L'élan imprimé à la viticulture se soutient. Beaucoup de vaques, de murgets, etc. sont convertis en vignes. [...] Il y a aussi une forte augmentation de vignes nouvellement créées.³⁰

Dans les communes bien pourvues en moyens d'irrigation, les prairies entretenues pour le fourrage tendent elles aussi à remplacer les champs de céréales, car les produits de l'élevage se vendent bien sur les marchés locaux et les marchands étrangers cherchent à acheter du bétail³¹. En 1865, l'Etat note que «[l]es champs se transforment en prairies artificielles et en vignes partout où le climat conseille ce changement. L'élève du bétail qui est la principale ressource de notre agriculture a trouvé un écoulement assez régulier et les prix se sont maintenus.»³²

A cette époque, l'élevage du bétail est la seule branche de l'agriculture qui reçoive quelque appui de l'Etat, sous la forme de «subsidés accordés pour les expositions agricoles» et «de primes allouées pour des concours d'animaux reproducteurs des espèces chevaline et bovine»³³. C'est surtout à l'initiative de quelques particuliers qu'on doit la constitution des Sociétés locales d'agriculture dans le Valais central³⁴. Grâce à ces sociétés agricoles et à l'Ecole cantonale d'agriculture d'Ecône, ouverte en 1892³⁵, le savoir en matière de viticulture, d'arboriculture et de cultures maraîchères se répand lui aussi peu à peu dans la population et bouscule les «pratiques routinières»³⁶. A Chamoson, la société d'agriculture est fondée en 1878. Lors de la journée d'inauguration,

pendant que les délégués des Sociétés se constituent en comité pour délibérer sur les intérêts de la Société, les membres inondent les vergers et les champs des environs et admirent les heureux progrès de la commune, ses beaux champs, ses belles vignes et ses beaux prés, car il faut bien avouer que la commune de Chamoson est certainement une des plus riantes du canton. Si le sol est ingrat comme on le dit, cela fait d'autant plus d'honneur au travail et à l'intelligence de la population qui a transformé un sol aride en un des plus gais, des plus riches coteaux de la vallée du Rhône.³⁷

²⁹ Louis DELALOYE, *Ardon à travers les âges*, Sion, 1939, p. 21: «Grâce aux transports rapides et moins onéreux, le blé étant importé de l'étranger à bon compte, il arriva que la culture des céréales devenant déficitaire fut abandonnée en maints endroits. Cet état de choses amena nos paysans à convertir en vignes une partie des «Champs», il en fut de même des «Genevres» jusqu'à alors recouverts de buissons et de pins rabougris».

³⁰ *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1869, p. 90.

³¹ Jean-Henry PAPILLOUD, «L'épopée des bisses», dans *Les bisses du Valais*, éd. Alain GIOVANOLA et Armin KARLEN, Sierre, 1999, p. 24.

³² *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1865, p. 39.

³³ Michel SALAMIN, *Le Valais de 1798 à 1940*, Sierre, 1978, p. 204.

³⁴ SALAMIN, *Le Valais de 1798 à 1940*, p. 213.

³⁵ SALAMIN, *Le Valais de 1798 à 1940*, p. 215.

³⁶ SALAMIN, *Le Valais de 1798 à 1940*, p. 204.

³⁷ *Gazette du Valais*, 1878, n° 111, p. 1.

L'évolution du vignoble entre 1880 et la Seconde Guerre mondiale

Entre 1880 et 1933, la surface des vignes réparties sur le cône de déjection de la Losentse va pratiquement quadrupler, passant de 66 ha en 1880 à 240 ha en 1933 (pl. 2). La vigne colonise principalement les terrains de la rive droite de la Losentse, où se trouve le domaine d'Etat du Grand Brûlé, ainsi que les terres sises entre Chamoson et Saint-Pierre-de-Clages.

Les vignobles situés sous les parois rocheuses du Six de Gru et aux lieux-dits «Les Champs» et «Gru», encore séparés en 1880, ne font plus qu'une entité en 1933. «Les nouvelles vignes du cône apparaissent frangées ou bordées de petites parcelles distinctes, ce qui indique un remplacement progressif des autres cultures, parcelle par parcelle. En bien des endroits, vignes et cultures diverses sont donc encore imbriquées.»³⁸

Le cadastre de 1904

L'analyse d'un cadastre de la commune de Chamoson (1904)³⁹ permet de faire le point sur la répartition des cultures dans le territoire à la veille de la Première Guerre mondiale. Sur le cône de déjection de la Losentse, là où il n'y a pas de vignes, on trouve des prés, des prés-vergers, des champs et des terrains incultes. Sur tout le territoire de la commune, le vignoble compte 130 ha, alors que les prés représentent 285 ha, les champs 53 ha, les incultes 22 ha et les jardins 8 ha (fig. 1)⁴⁰. Les prairies restent encore largement majoritaires, mais le vignoble a plus que doublé en un quart de siècle⁴¹.

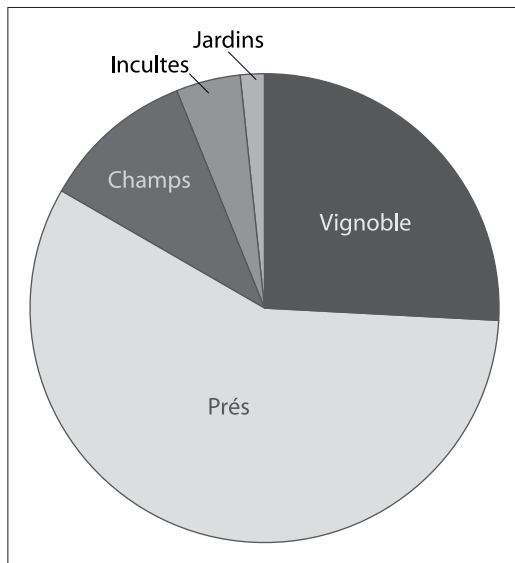


Fig. 1 – Répartition des cultures de la commune de Chamoson (source: Statistique des cultures de Chamoson établie par M. Fernand Crittin, de Paul, d'après le cadastre de 1904 et les registres y relatifs).

³⁸ MARTIN, REYNARD, *Paysage viticole valaisan*, p. 18.

³⁹ Cadastre de 1904, selon mensurations cadastrales, secteur allant du Grugnay à la voie ferrée.

⁴⁰ La statistique des cultures de Chamoson a été établie d'après le cadastre de 1904 et les registres y relatifs par Fernand Crittin, de Paul, que nous remercions chaleureusement pour ses précieuses informations et la mise à disposition de documents sur le cadastre et sur la commune de Chamoson.

⁴¹ Selon l'inventaire communal de 1880, le vignoble chamosard couvre un peu plus de 61 ha.

Les aides de l'Etat durant l'entre-deux-guerres

Au début du XX^e siècle, le paysan de la région de Chamoson-Leytron se consacre encore essentiellement à l'élevage du bétail, aux cultures d'auto-provisionnement et à l'arboriculture extensive. Cependant, la viticulture prend une place de plus en plus importante dans ses activités.

Dans tout le canton, malgré l'apparition du phylloxéra, qui touche de manière irréversible les parchets de Chamoson en 1922⁴², et d'évidents problèmes structuraux – manque de dessertes routières, moyens d'irrigation insuffisants, carences en installations de sulfatage et morcellement ruineux des vignes⁴³ –, l'aire viticole s'étend. Durant les années 1920-1930, face à la gravité de la crise agricole⁴⁴, l'Etat du Valais prend des mesures pour favoriser «une culture plus rationnelle et plus rémunératrice»⁴⁵ de la vigne, afin d'augmenter la production et de réduire les frais d'exploitation. L'Etat subventionne la reconstitution des vignes sur porte-greffes américains (dès le début des années 1920) et assiste les paysans dans l'écoulement des récoltes de raisin, en mettant sur pied les caves coopératives (1930). Au niveau des améliorations foncières, il adopte une nouvelle loi sur l'irrigation (1929), qui permet le financement des réseaux d'irrigation.

Dans la région de Chamoson-Leytron-Ardon, trois projets soutenus par l'Etat – la création du domaine du Grand Brûlé, la fondation des caves coopératives de Leytron et d'Ardon et l'établissement d'un réseau d'irrigation du vignoble de Chamoson – ont favorisé l'implantation et l'extension de la vigne sur le cône de déjection de la Losentse.

Le domaine d'Etat du Grand Brûlé (1918-1922)

Inquiété par la progression du phylloxéra dans le canton, l'Etat du Valais crée un «champ de pieds-mères destinés à produire des bois américains pour la reconstitution du vignoble»⁴⁶. Entre 1918 et 1921, la Bourgeoisie de Leytron lui cède à cet effet des terres incultes situées sur la rive droite de la Losentse, en amont de l'embouchure dans le Rhône. Ces terrains, couverts de galets calcaires amenés par la Losentse depuis le massif du Haut de Cry, sont parsemés de pins et de broussailles. On les défriche, puis on les défonce. Ces travaux d'ampleur occupent 500 ouvriers entre 1921 et 1922⁴⁷:

En même temps que les défoulements, on construit, avec les matériaux de déblais, une digue, qui atteint 925 mètres de long, sur plus de 2 mètres de hauteur au-dessus du sol. Actuellement le domaine monte du Rhône en pente douce, limité au levant par la digue qui le protège contre la Losence, au couchant par un large chemin de dévestiture et au nord par des vignobles privés.⁴⁸

⁴² *Nouvelliste*, 1922, n° 69, p. 3: «Des marques de dépérissement nous ayant été signalées le 10 courant, dans une vigne de Ravaney (Chamoson), nous y avons constaté, ce même jour, la présence du phylloxéra radicole.»

⁴³ Theo SCHNYDER, «Quelques mots concernant l'aménagement du vignoble valaisan, adressés à l'assemblée du Grand Conseil», dans *Bulletin mensuel d'économie alpestre*, 1939, p. 144.

⁴⁴ Durant les années 1930, l'économie agraire était en déficit, en raison du faible prix des récoltes et des frais élevés d'exploitation des terres. D'autre part, l'importation des vins étrangers et l'impôt fédéral sur le vin (1934-1937) avaient eu pour effet d'accroître la crise viticole. Voir à ce sujet Jean-Jacques GERMANIER, *Aspects de la viticulture valaisanne de l'entre-deux guerres*, Fribourg, 1978, p. 20, 24 et 61-62.

⁴⁵ SCHNYDER, «Quelques mots concernant l'aménagement du vignoble valaisan», p. 147.

⁴⁶ Henry WUILLOUD, *Le vignoble de l'Etat du Valais à Leytron*, Sion, 1927, p. 3.

⁴⁷ WUILLOUD, *Le vignoble de l'Etat du Valais à Leytron*, p. 3.

⁴⁸ WUILLOUD, *Le vignoble de l'Etat du Valais à Leytron*, p. 4.

Grâce à l'intervention de l'Etat, la commune de Leytron a l'occasion de protéger ses vignobles proches du Grand Brûlé des eaux de la Losentse, dont le cours est encore libre dans la partie inférieure. Dès la fin du XIX^e siècle, la correction du cours d'eau avait nécessité un important investissement pour la construction de barrages dans le bassin de réception des torrents du Haut de Cry, du Saint-André et de la Losentse⁴⁹.

Les caves coopératives (1930-1932)

Durant les deux premières décennies du XX^e siècle, le canton du Valais est le seul canton suisse à voir ses surfaces viticoles augmenter, passant de 2605 hectares en 1901 à 3160 ha en 1920⁵⁰. Durant les années 1920, en plus de la crise du phylloxéra, le marché de l'écoulement des vins se détériore, en raison notamment de la baisse de la consommation de vin au niveau suisse et de la mauvaise qualité de certains vins produits en Valais, dont un quart de la production est écoulé sous forme de moût⁵¹. Sous l'impulsion du conseiller d'Etat Maurice Troillet est créée la Fédération des caves coopératives du Valais, future *Provins*:

Des caves munies de machines perfectionnées furent créées à Ardon, Leytron, Sierre et Sion. Elles groupèrent environ 2000 producteurs apportant plus de 5 000 000 kg de raisins. [...] Provins, qui avait le vent dans ses voiles, dut bientôt doubler, puis tripler sa capacité d'encavage et créer des succursales à Granges, St-Léonard, Conthey, Chamoson et Charrat-Fully.⁵²

On doit également beaucoup à la personnalité de Camille Desfayes⁵³ qui travailla d'arrache-pied dans les commissions pour créer les caves coopératives. Les statuts de la cave de Leytron témoignent de l'important effort de modernisation fourni par la société. Celle-ci s'engage à loger les récoltes des propriétaires-encaveurs, à pressurer et vinifier les récoltes de manière rationnelle et à écouler les moûts, les vins et les raisins⁵⁴. Les encaveurs et les négociants en vin de la région tentent eux aussi d'augmenter leurs capacités d'encavage et de moderniser leurs installations⁵⁵. Ce soutien au paysan favorise l'extension rapide du vignoble.

Le réseau d'irrigation du vignoble de Chamoson

Confrontée depuis toujours au problème de l'eau, la commune de Chamoson a été pionnière en matière d'irrigation. Dès 1938, elle installe un réseau d'irrigation collectif par aspersion. Fonctionnel en avril 1939, corrigé en raison de déficiences techniques, il servira d'exemple pour de nombreuses communes valaisannes⁵⁶. Ce projet démontre également que «la commune de Chamoson sut pleinement utiliser la nouvelle législation de 1929 concernant l'aménagement des moyens d'irrigation»⁵⁷.

⁴⁹ Edmond GIROUD, *Chamoson. Aspects et problèmes d'une commune paysanne et vigneronne*, Sion, 1967, p. 41-57.

⁵⁰ Jean-Yves CLÉMENZO, *Fondation des Caves coopératives. Crise du vignoble valaisan, 1920-1940*, Sierre, p. 20.

⁵¹ CLÉMENZO, *Fondation des Caves coopératives*, p. 37-50.

⁵² DELALOYE, *Ardon*, p. 98.

⁵³ Camille Desfayes (1861-1947), originaire de Leytron, fut conseiller national, président du Grand Conseil, Président du Tribunal cantonal et Président du Parti radical démocratique.

⁵⁴ *Statuts et règlement intérieur de la Cave coopérative de Leytron*. Saillon, Riddes et environ, 1930.

⁵⁵ DELALOYE, *Ardon*, 1968, p. 98.

⁵⁶ Pour plus de détails, voir Edmond GIROUD, *Problèmes d'irrigation à Chamoson et sa solution*, 1944 et GIROUD, *Chamoson*.

⁵⁷ Pierre FILLIEZ, *Les améliorations foncières en Valais, cent ans d'activités, 1904-2004*, [Sion], 2004.

Le déclin de l'agriculture vivrière, de la Seconde Guerre mondiale à 1970

Entre 1933 et 1969, le vignoble situé sur le cône de déjection de la Losentse passe de 240 ha à 542 ha (pl. 3.1). Cette extension est particulièrement marquée entre 1963 (359 ha) et 1969 (542 ha).

Dans un premier temps (1933-1963), ce sont les franges en bordure des surfaces viticoles déjà existantes qui sont comblées par de nouvelles vignes. Les zones viticoles sont ainsi bien mieux délimitées par rapport aux autres cultures qu'en 1933 (pl. 3.1). De nouvelles vignes sont aussi créées sur la rive droite de la Lizerne, entre la voie ferrée et le Grand Canal, ainsi que le long de la voie ferrée, au sud de Saint-Pierre-de-Clages.

Dans un deuxième temps (1963-1969), ce sont les terres de la partie centrale du cône qui sont mises en vignes. Les portions de vignoble, encore séparées par les grands prés-vergers en 1933, sont reliées en 1969. Les prairies se concentrent désormais sur les pourtours des villages de Leytron, de Saint-Pierre-de-Clages et de Chamoson (pl. 3.1).

Le cadastre de la production agricole de 1943

Selon le relevé du cadastre de la production agricole, établi par l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation en 1943, la plaine comprend déjà quelques vignes, sur les territoires d'Ardon et de Chamoson, ainsi que des vergers de pommiers Canada et d'abricotiers. Pour le reste, il s'agit de champs, de prairies irriguées, de marais à litière et d'incultes. Durant la Seconde Guerre mondiale, la Confédération tente d'augmenter les surfaces cultivées en céréales, betteraves et pommes de terre, en application du Plan Wahlen. Cependant, selon le cadastre de 1943, à Ardon, «l'approvisionnement direct des exploitations en céréales panifiables n'est nulle part complètement assuré; une vingtaine d'agriculteurs ne cultivent même pas assez de pommes de terre pour couvrir les besoins de leur ménage. La mise en culture des terrains assainis et colonisés (secteurs de la plaine) permettra de compléter le ravitaillement direct»⁵⁸. Quant à Chamoson, «l'approvisionnement direct des domaines agricoles en légumes et en pommes de terre est assuré», mais «25 exploitants seulement cultivent assez de blé pour subvenir à leurs besoins»⁵⁹. C'est donc l'assainissement de la plaine qui permettra de conquérir de nouvelles terres pour les cultures d'approvisionnement, puis d'opter peu à peu pour une agriculture moderne axée sur une économie de marché.

L'assainissement de la plaine

L'endiguement du Rhône a déjà lieu entre 1863 et 1872, mais il faut attendre l'assainissement complet, par drainage des eaux, du «triangle Sion, Vétroz, cône de la Losentse»⁶⁰ pour que les terrains de plaine soient mis systématiquement en culture. Les travaux d'assainissement comprennent l'édification du canal Sion-Riddes. Commencés en 1875, ils durent jusque dans les années 1930. En 1935, sur le point d'être achevé, le canal est très endommagé par une crue du Rhône qui s'étend sur toute la plaine, de Conthey à Chamoson. Il doit être restauré. En 1936, les efforts d'assainissement se poursuivent par l'élaboration du Canal des filtra-

⁵⁸ Office fédéral de guerre pour l'alimentation, Section de la production agricole et de l'économie domestique, *Cadastre de la production agricole d'Ardon, 1943*, p. 6.

⁵⁹ Id., *Cadastre de la production agricole de Chamoson, 1943*, p. 6.

⁶⁰ Jean LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans. Contribution à l'étude des problèmes montagnards*, Grenoble, 1965, p. 364.

tions⁶¹, puis dès 1937 par divers canaux secondaires, construits lors des remaniements parcellaires de la plaine de Chamoson⁶² et d'Ardon⁶³.

Durant la Seconde Guerre mondiale, de nombreux terrains incultes de plaine sont également assainis dans le cadre du plan Wahlen⁶⁴. Les défoncements sont subventionnés et facilités par l'utilisation de machines tels que treuils, tracteurs et pelles mécaniques⁶⁵. La nouvelle Loi cantonale sur les remaniements parcellaires adoptée en 1937 favorise la restructuration du bien-fonds et la rationalisation du travail agricole⁶⁶. Sur le cône de déjection de Chamoson-Ardon-Leytron, la vigne devient la culture intensive la plus rentable; elle est choisie pour remplacer les vergers extensifs de Reinette du Canada et de Francs-roseaux (fig. 2).

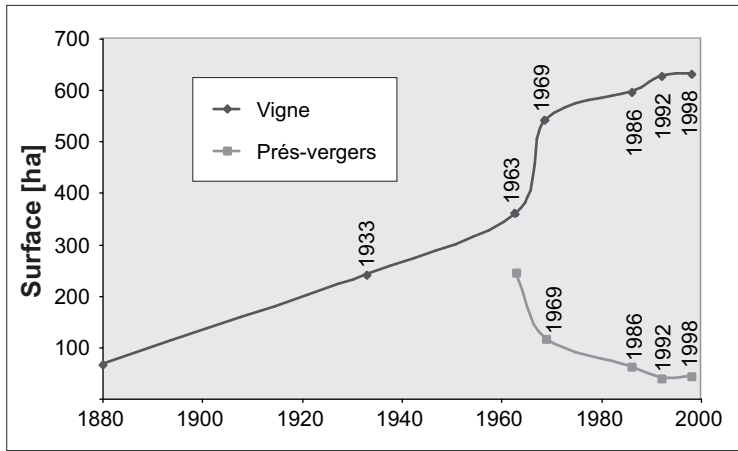


Fig. 2 – Evolution des surfaces des vignes et des prés-vergers sur le cône de la Losentse entre 1880 et 2005.

L'abandon des prés-vergers extensifs et du bétail (1945-1970)

Durant la Seconde Guerre mondiale, le cône de déjection de Chamoson-Leytron-Ardon est encore recouvert d'énormes surfaces de prés-vergers, dans les secteurs de Ravaney (Leytron), de Biais, Proz Riond, La Combaz (Ardon), de Pré des Pierres, Rottaz, Merdesson, Rougin et autour du village (Chamoson) (fig. 3). Selon Jean Loup, les sols d'alluvions sont les terrains idéaux pour l'implantation

⁶¹ GIROUD, *Chamoson*, p. 100.

⁶² AEV, Améliorations foncières, 3320, 3/129-881/1-2-3-4-5, *Remaniement parcellaire de la plaine de Chamoson*. Ce remaniement parcellaire concernant 123 ha eut lieu en 1937-1938.

⁶³ AEV, Améliorations foncières, 3320, 3/128-911/4, *Remaniement parcellaire de la plaine d'Ardon*. Ce remaniement parcellaire comprend 200 ha, situés principalement au sud de la voie ferrée et dans un petit périmètre au nord de la voie (surface de 34 ha). Ce territoire est très morcelé, mal desservi et, par endroits, marécageux.

⁶⁴ A ce sujet, voir AEV, Améliorations foncières, 3320, 3/128 Ardon, 911/7 et 980/1, ainsi que 3320, 3/129 Chamoson, 1064/1.

⁶⁵ LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*, p. 438: «Ce travail (de défonçage des terres de plaine) fut exécuté entre 1920 et 1930 par des sous-soleuses mues par des locomobiles à vapeur, et, depuis 1931, par des pelles mécaniques». Jean NICOLLIER, *La culture de la vigne: le livre du vigneron*, Saint-Maurice, 1966, p. 251: «l'invention de moyens de défoncement puissants, tels les pelles mécaniques notamment, utilisées surtout dès 1945» est l'une des explications de l'augmentation de la surface du vignoble valaisan, après la Seconde Guerre mondiale.

⁶⁶ FILLIEZ, *Les améliorations foncières en Valais*, p. 26.

des prés-vergers, car ils sont perméables et permettent de produire des pommes à longue conservation⁶⁷. Ces prés-vergers sont entretenus pour le fourrage. On les irrigue par gravité, à l'aide de bisses, et on les fauche en juin et en août. Le bétail y paît avant la montée aux mayens, à la mi-mai.



Fig. 3 – Vue du cône de déjection de la Losentse en 1944. On distingue très nettement les étendues de prairies ponctuées par les petites taches plus foncées des arbres fruitiers.

Ces prés-vergers étaient le domaine de la Reinette du Canada, une pomme cultivée sur haute-tige et de manière extensive. Avant la Seconde Guerre mondiale, cette pomme était appréciée et se vendait bien sur les marchés locaux, en Suisse alémanique et même en France⁶⁸, malgré une production irrégulière, des difficultés sanitaires⁶⁹ et une récolte pénible. Dans les années 1950 et 1960, la Reinette du Canada, qui était largement majoritaire jusque-là, est supplantée par les nouvelles variétés – principalement la Golden Delicious –, plantées de manière intensive en plaine, sur basses-tiges. Durant les années 1950, on arrache 100 000 pieds de Reinette du Canada; durant la même période, on plante «444 000 nouveaux arbres, principalement en variétés américaines»⁷⁰. A Leytron, sur le territoire de Ravaney, un remaniement parcellaire⁷¹ subventionné par l'Etat viendra à bout des vergers de Canada en 1966. L'arrachage des arbres est pris en charge par

⁶⁷ LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*, p. 445.

⁶⁸ Exportation de la pomme «Canada», AEV, 3250-1, n° 52 (Date: 1933).

⁶⁹ Elle est facilement attaquée par les hannetons dont l'éradication est particulièrement délicate.

⁷⁰ LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*, p. 483-487: «Les magnifiques vergers de Canada valaisans sont irrémédiablement condamnés, et ce n'est pas sans un serrement de cœur que l'on apprend que ces plantations sont destinées à l'arrachage quand elles sont en plein rapport ou qu'elles n'ont encore jamais produit» (p. 486).

⁷¹ Remaniement parcellaire de Ravaney, AEV, 3320-3, Leytron 138/1679, boîte 182.

la Régie fédérale des alcools. Toute la surface dégagée est remaniée et plantée en vigne dès 1967⁷².

Quant à l'élevage, en 1946, la commune de Chamoson compte encore un effectif de 788 bovins pour 297 propriétaires. En 1973, il n'y a plus que 100 bovins pour 27 propriétaires⁷³. La situation est similaire à Leytron et à Ardon. Dans les années 1970, les familles de la région ne couvrent plus leurs besoins en produits laitiers. Il n'y a plus que l'approvisionnement direct en légumes qui soit assuré⁷⁴. La vigne remplace partout les prairies.

Il faut y voir tout d'abord des raisons d'ordre physique. Sur le cône de déjection de la Losentse, les prairies nécessitent un travail assidu d'irrigation. L'évapotranspiration y est importante en raison de la perméabilité du sol, de la température élevée des mois de juin à septembre, de l'exposition au soleil et des vents fréquents. La vigne, avec ses racines profondes atteignant parfois plusieurs mètres, parvient mieux que la prairie à capter les réserves hydriques des sols. Elle est par nature plus résistante, même si, dans une économie visant une rentabilité maximale, elle nécessite aussi un apport hydrique, dans le climat du Valais central.

Il faut y voir ensuite des raisons d'ordre économique. Dans les années 1960, la viticulture devient un secteur rentable et largement aidé par le Canton et la Confédération. L'Etat protège les frontières par un contrôle strict des importations. Il subventionne la reconstitution du vignoble en cépages de vins commercialisables et montés sur porte-greffes américains. Il aide financièrement le paysan dans l'achat du matériel agricole et l'indemnise lors de dégâts causés par le gel. Il soutient les remaniements parcellaires et l'amélioration des chemins de desserte⁷⁵.

La vigne sur le cône de la Losentse depuis 1970

Entre 1969 et 1986, la vigne vient à bout des derniers vergers, des dernières prairies et des jardins potagers du cône de déjection de la Losentse, autour et dans les villages de Saint-Pierre-de-Clages et de Chamoson (pl. 3.2). Elle gagne également du terrain en altitude sur le coteau de Produit-Montagnon et à l'amont de Chamoson. Sur toute la surface de la région étudiée, c'est-à-dire sur le territoire qui s'étend de la Lizerne à la Salentse, elle passe de 831 ha en 1969 à 927 ha en 1986. Entre 1986 et 1992 (pl. 3.2), le bas du cône est tranché par l'autoroute qui est construite à travers le vignoble. De nouvelles vignes voient le jour entre l'autoroute et le Grand Canal, en compensation des surfaces perdues lors de l'expropriation de ces terrains.

Selon le cadastre de la production agricole de Chamoson et de Leytron (1974), la vigne prend une place de plus en plus importante dans la vie agricole de la région. On constate néanmoins une démission importante de l'activité agricole à plein temps et une augmentation de la pluriactivité. Dans les années 1970, des particuliers se mettent à spéculer sur la vigne. Il n'est pas rare de voir avocats, notaires, médecins et entrepreneurs de la place sédunoise acheter des vignes sur le cône de déjection de Chamoson-Leytron-Ardon⁷⁶ pour les mettre en fermage. La spéculation foncière provoque la hausse du prix des terres, qui atteint des sommes supérieures à 100 francs le mètre carré avant la crise des années 1980.

⁷² CHATRIAND, *Leytron*, p. 300.

⁷³ *Cadastre de la production agricole de Chamoson*, 1974, p. 17.

⁷⁴ *Cadastre de la production agricole de Chamoson*, 1974.

⁷⁵ LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*, p. 391.

⁷⁶ Information donnée par Fernand Crittin, ancien teneur du cadastre de Chamoson.

En 1977, le prix du kilo de fendant en zone 1 est de Fr. 2.90. En 1981, ce prix dépasse les Fr. 4.- le kilo⁷⁷. La demande en vin au niveau national est importante, car les frontières sont toujours contrôlées par l'Etat. On demande aux cantons viticoles de produire plus. Le cadastre viticole établi par la Confédération en 1959 est élargi sur la rive gauche dès 1969, et en plaine dès 1979, malgré d'évidents problèmes de gel. Cette explosion du périmètre viticole ne va pas de pair avec la qualité du vin. En 1982 et 1983, le vignoble produit bien plus qu'on ne pourrait écouler et malgré les campagnes de raisins de table, de jus de raisin, de moût primeur, et même de vin industriel mises en place par l'Etat⁷⁸, le secteur viticole entre en crise. Il faut désormais promouvoir une nouvelle viticulture, axée sur la qualité et apte à garantir des récoltes maîtrisées. Le système des appellations d'origine contrôlée (AOC) se met peu à peu en place, par un relevé précis et complet de tout le vignoble du Valais. Dès les années 1990, la viticulture valaisanne entre dans une ère nouvelle. Production de qualité et exploitations respectueuses de l'environnement sont prônées par Vitival, l'Association des viticulteurs valaisans en production intégrée, dont les statuts sont adoptés en 1989⁷⁹.

Sur le territoire de la région étudiée, on perçoit une extension importante de la vigne jusqu'en 1990, puis une stabilisation a lieu. Entre 1992 et 1998, le vignoble de toute la région étudiée n'augmente que de 3 ha.

Aujourd'hui, le cône de déjection de Chamoson-Leytron-Ardon est entièrement consacré à la viticulture (pl. 8). Si 80% de la surface du vignoble de Chamoson est actuellement entre les mains de professionnels de la viticulture, il reste toujours un grand nombre de propriétaires «amateurs» possédant de très petites parcelles de 100 à 200 m². On ne compte pas moins de 1200 propriétaires⁸⁰.

Conclusions partielles

En un siècle, le paysage agraire de la région du cône de déjection de Chamoson s'est profondément transformé. Ces mutations, perceptibles à partir de la fin du XIX^e siècle, prennent une intensité inattendue dès 1950. Le passage d'une agriculture de type domestique à une agriculture axée sur l'économie de marché a laissé son empreinte dans l'espace étudié, par la disparition totale de l'espace «pré-verger» du cône de déjection et du coteau, par la structuration du périmètre viticole par des réseaux routiers, par l'endiguement des torrents et par la poldérisation⁸¹ de la plaine. On perçoit le pas franchi depuis le début du XX^e siècle. Dans le système agricole centré sur l'exploitation bovine et la culture d'approvisionnement direct, la terre dite «à vigne» est localisée sur les pentes les plus abruptes, au-delà des champs et des prairies. A l'ère de l'industrialisation agricole, elle se déplace sur les pentes peu déclives du cône de la Losentse, accessibles aux machines et facilement exploitables.

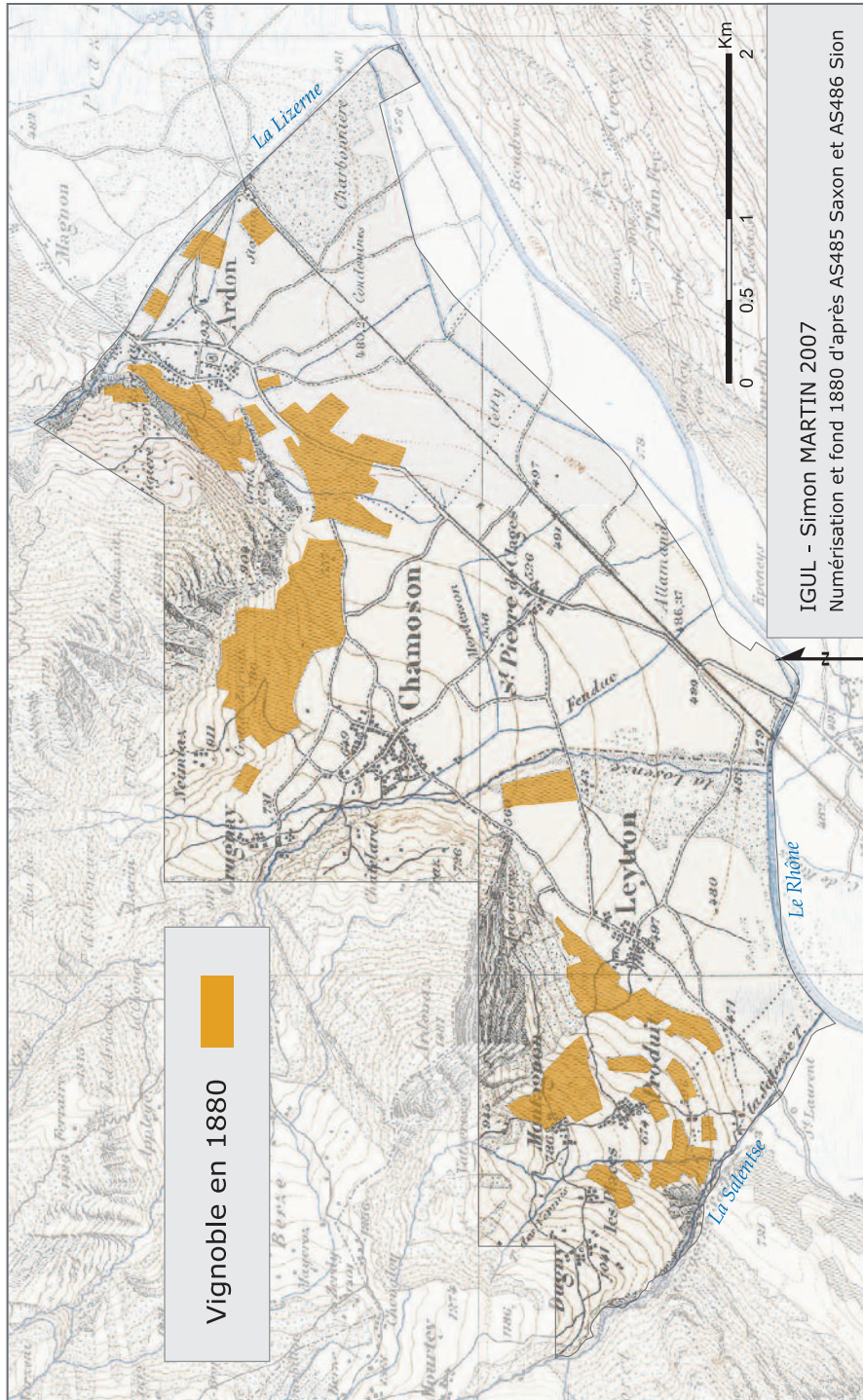
⁷⁷ Sylvie ARLETTAZ, *Transformations de l'agrosystème fulleraïn de 1915 à nos jours et mutations paysagères de la zone du vignoble de 1950 à 1996*, Mémoire de licence Université Lausanne, 1996, annexes, prix indicatifs du raisin (source: Provins Valais).

⁷⁸ Claude-Henri CARUZZO, «Maîtrise de récolte dans le vignoble valaisan», dans *Terre valaisanne*, 15 juillet 1989.

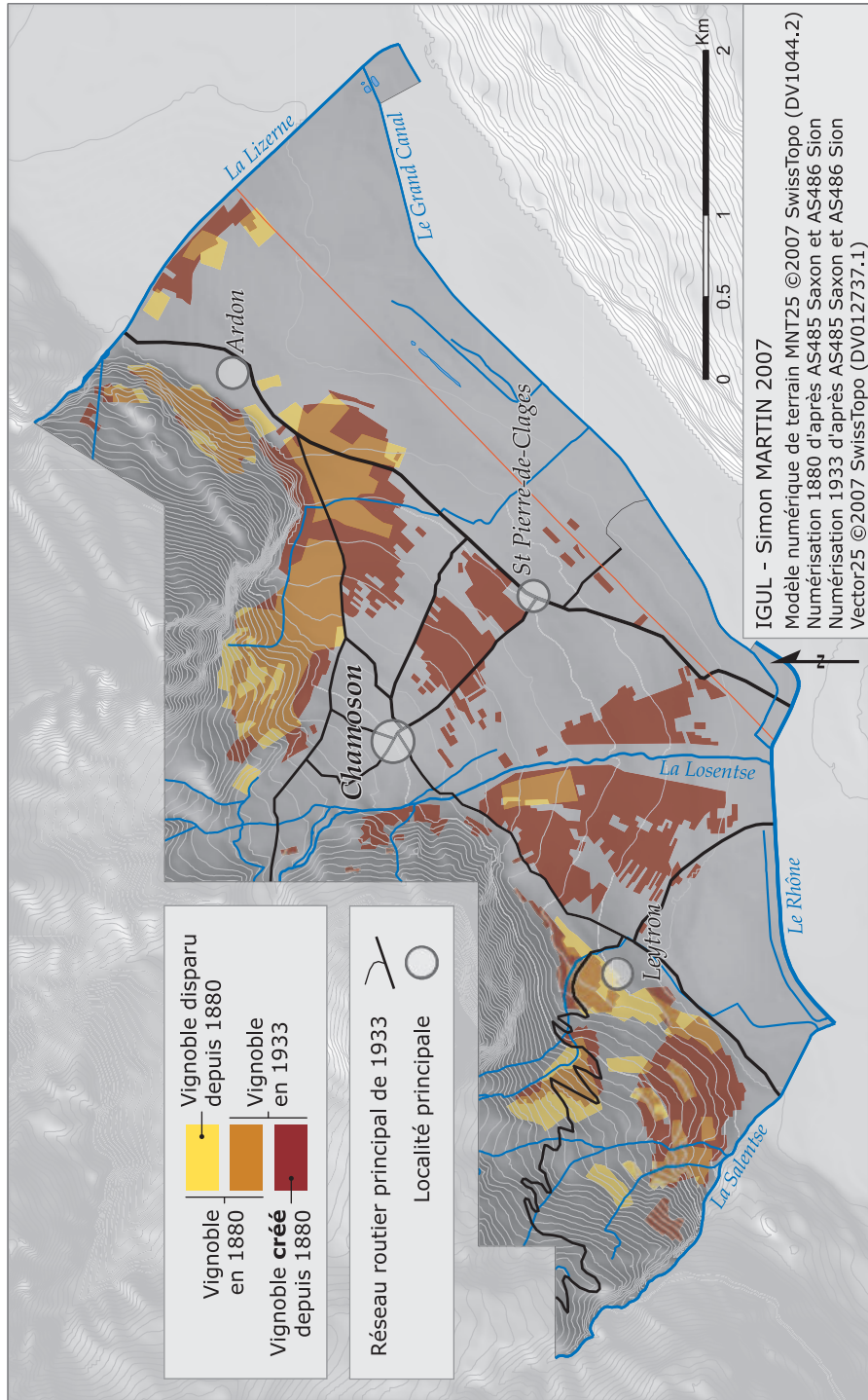
⁷⁹ Vitival, Association des viticulteurs valaisans en production intégrée, *Directives et statuts*, 1989.

⁸⁰ http://www.chamoson.com/le_vignoble.asp (6.5.2008).

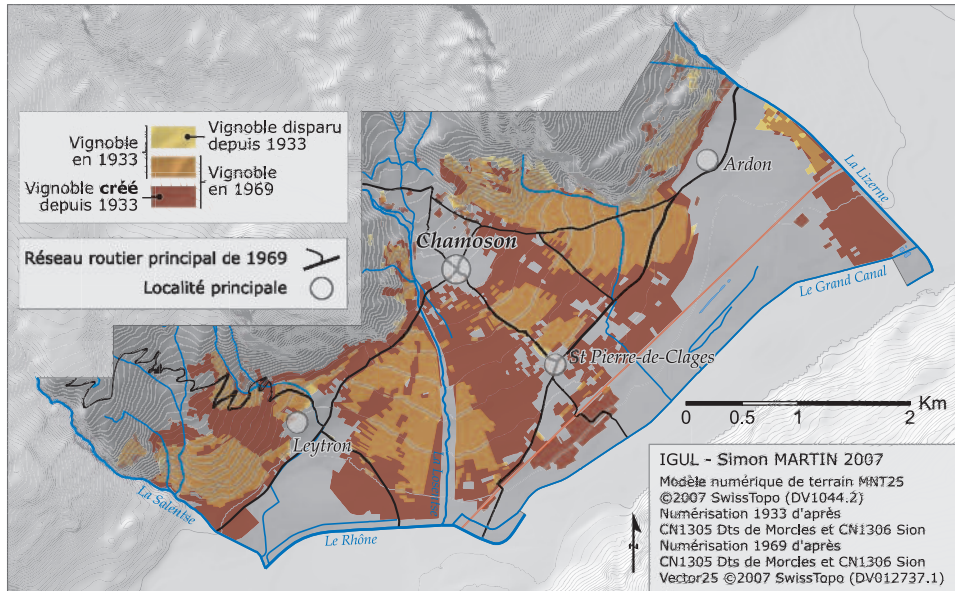
⁸¹ Terme proposé dans LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*.



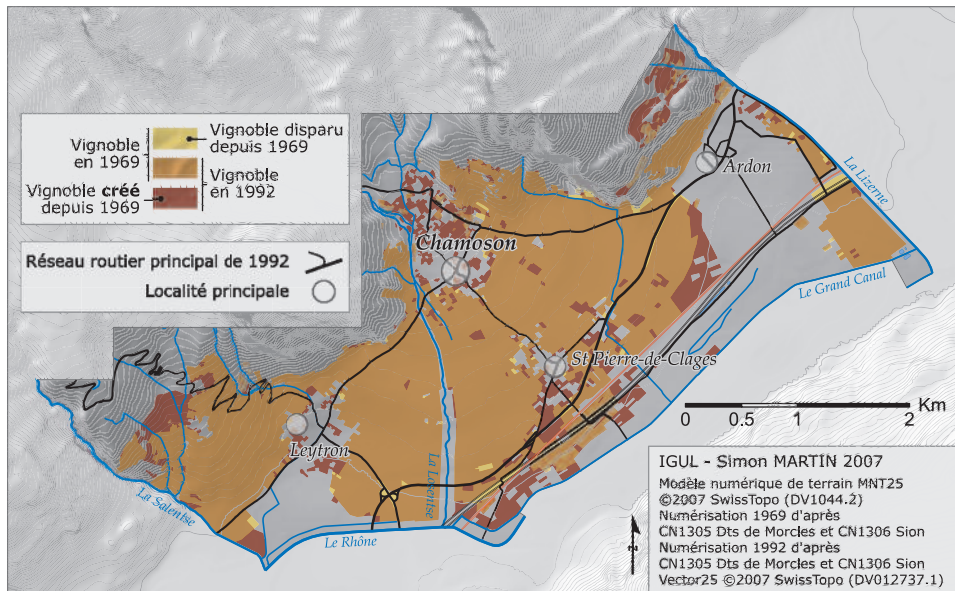
Pl. 1 – Vignoble du cône de la Losentse en 1880.



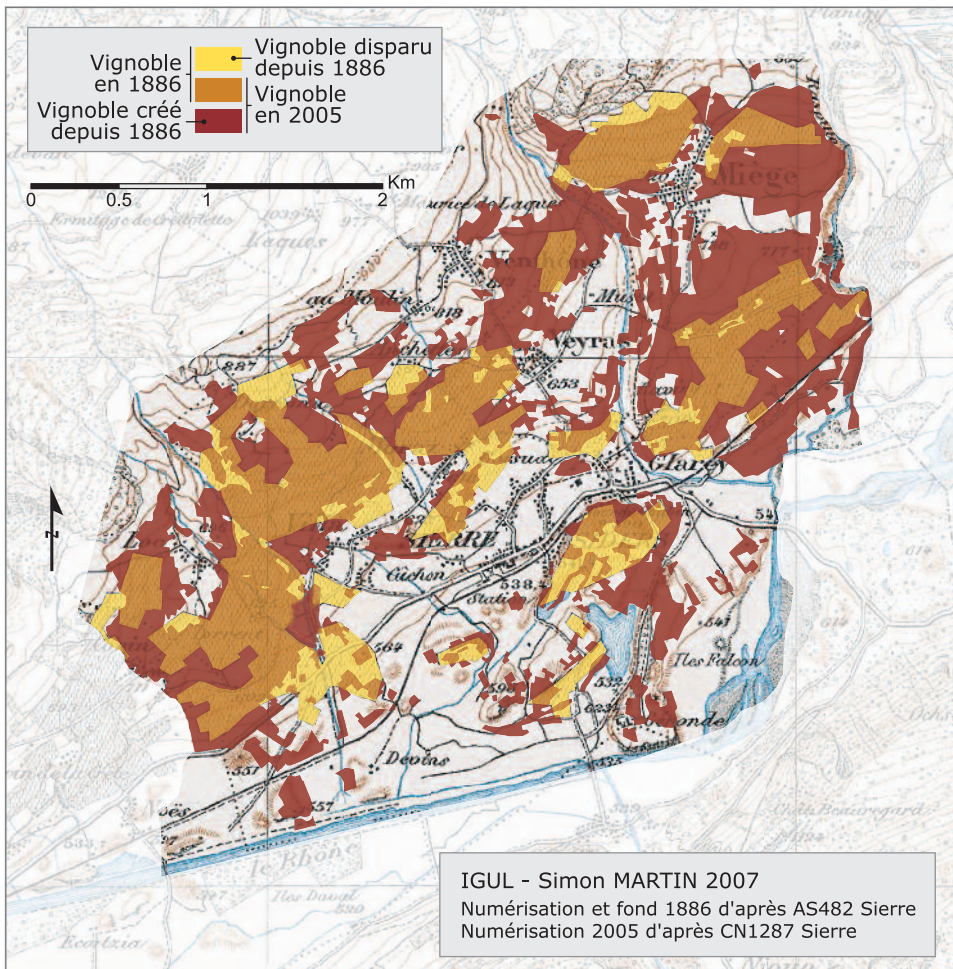
Pl. 2 – Evolution du vignoble du cône de la Losentse entre 1880 et 1933.



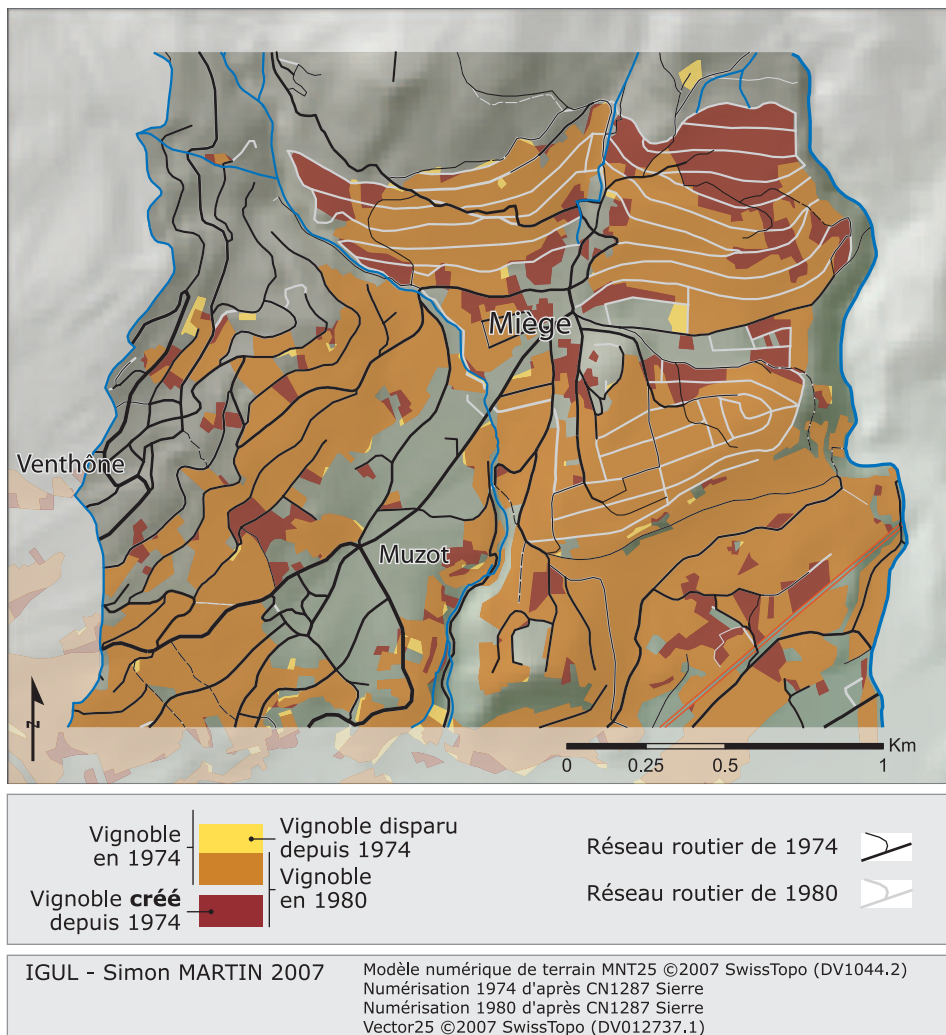
Pl. 3.1 – Evolution du vignoble du cône de la Losentse entre 1933 et 1969.



Pl. 3.2 – Evolution du vignoble du cône de la Losentse entre 1969 et 1992.



Pl. 4 – Evolution du vignoble sierrois entre 1886 et 2005.



Pl. 5.1 – Etat du vignoble et du réseau routier autour de Miège avant et après le remaniement parcellaire (1974-1980).

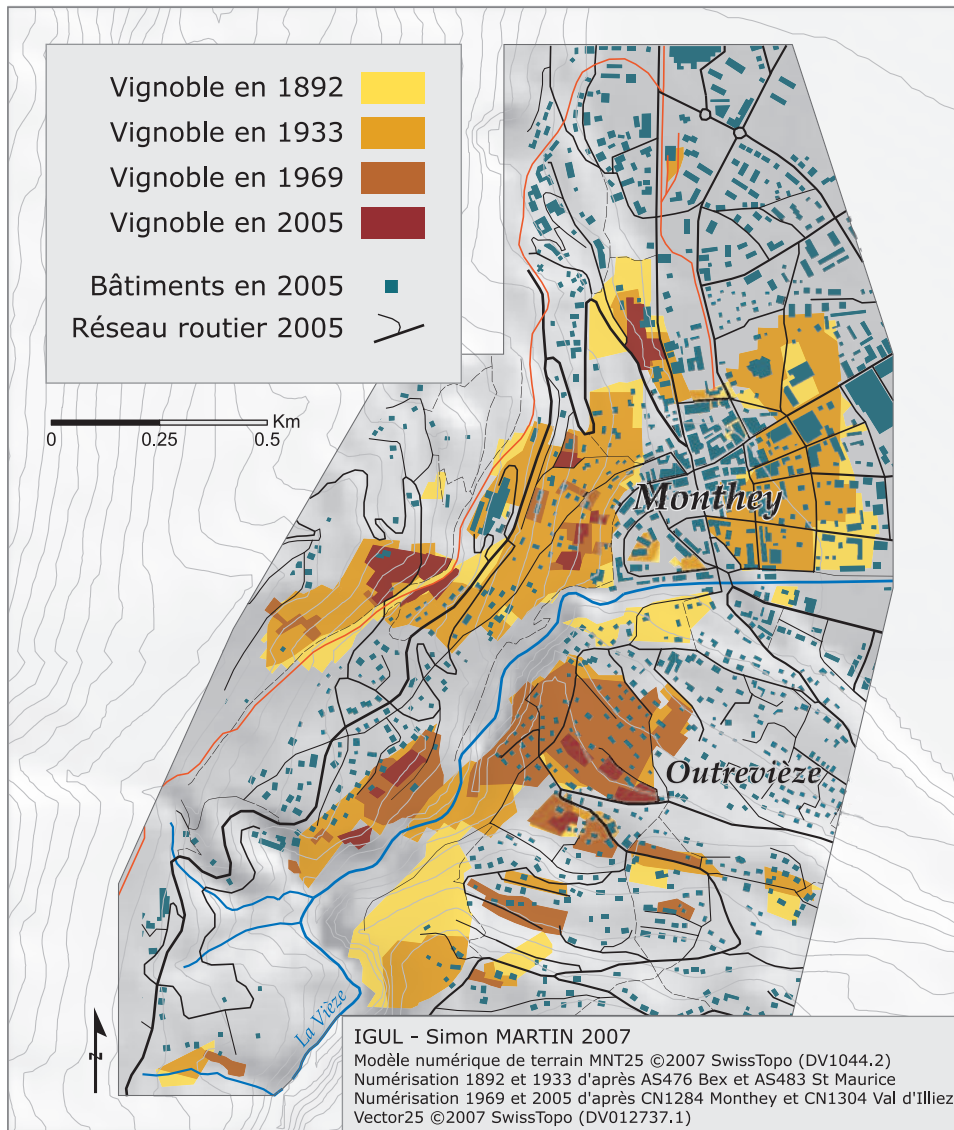


Pl. 5.2 – Vue du vignoble de Miège en 2007.

(Photo S. Mar-



Pl. 6 – Vignoble de Monthey en 1892 superposé à une photographie aérienne actuelle (Reproduit avec l'autorisation de SwissTopo BA081374).

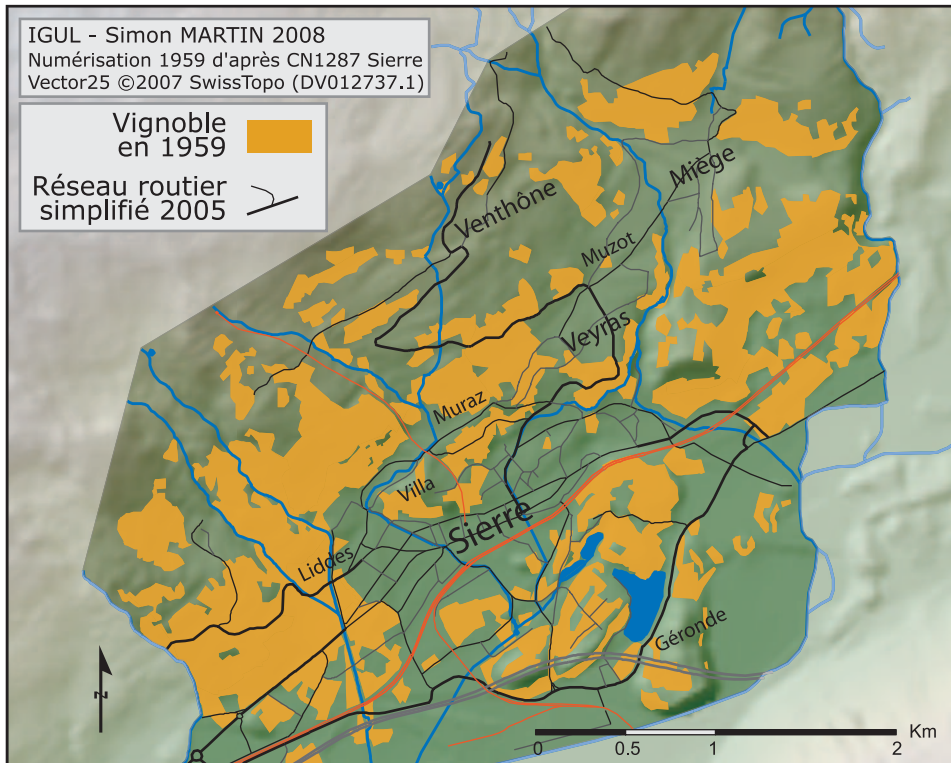


Pl. 7 – Etapes des transformations du vignoble montheysan entre 1892 et 2005.

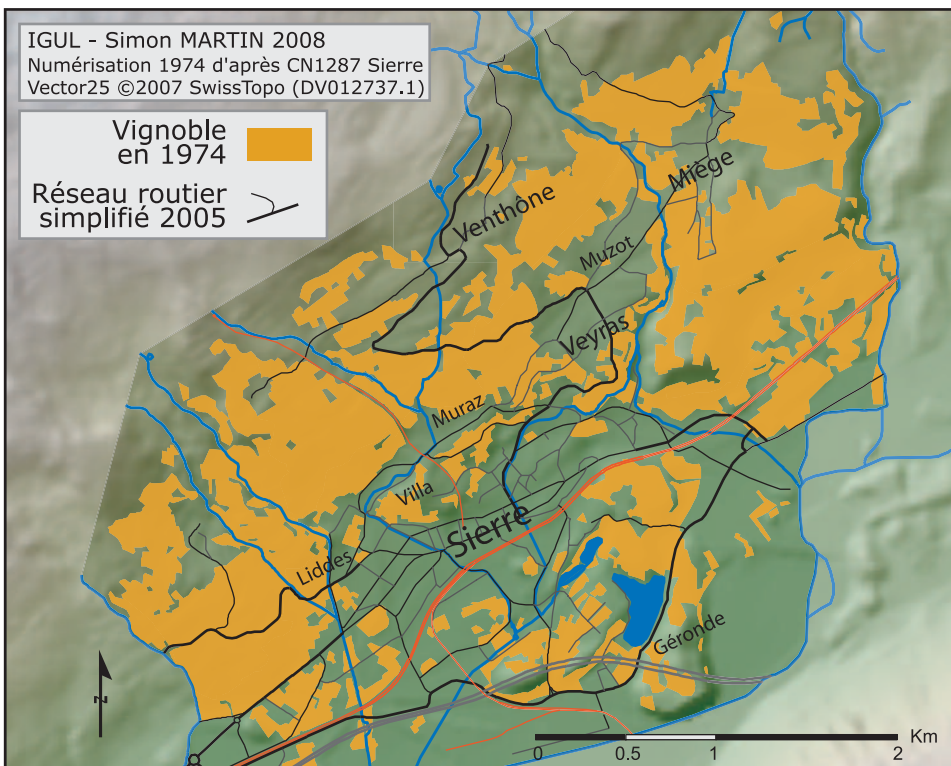


Pl. 8 – Vue du vignoble de Chamoson en 2003.

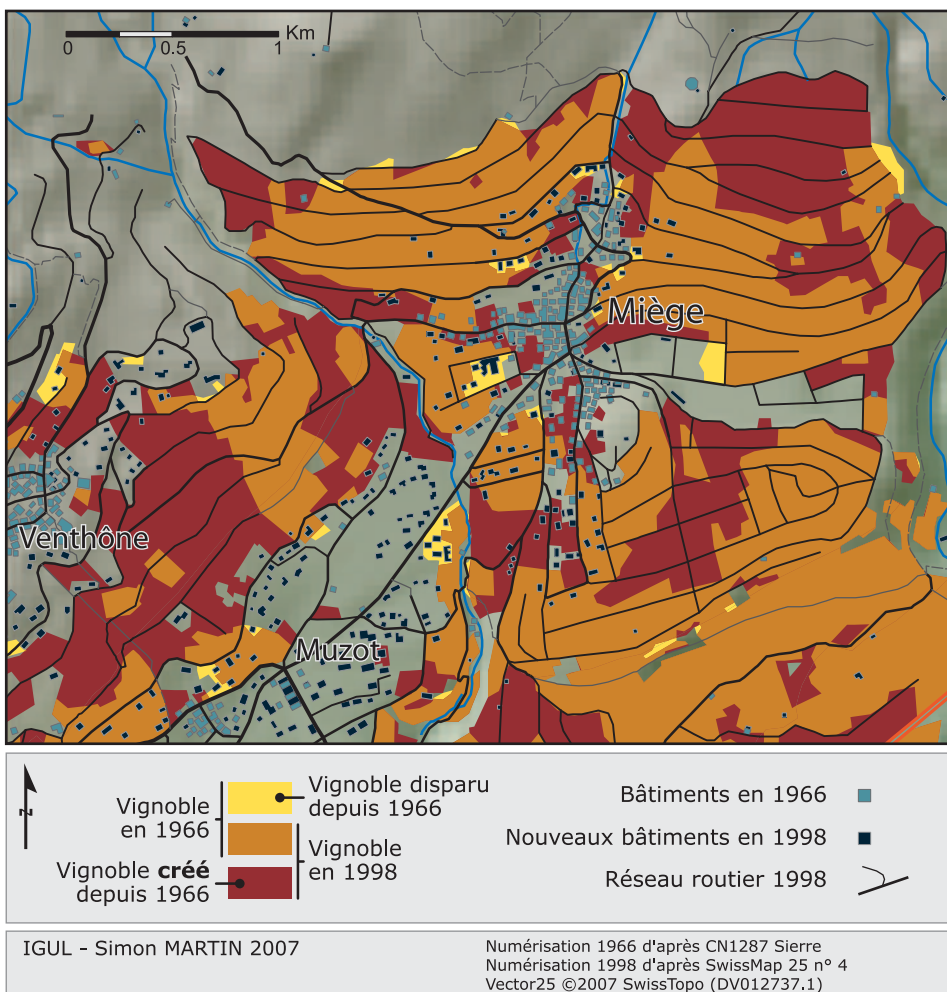
(Photo E. Reynard)



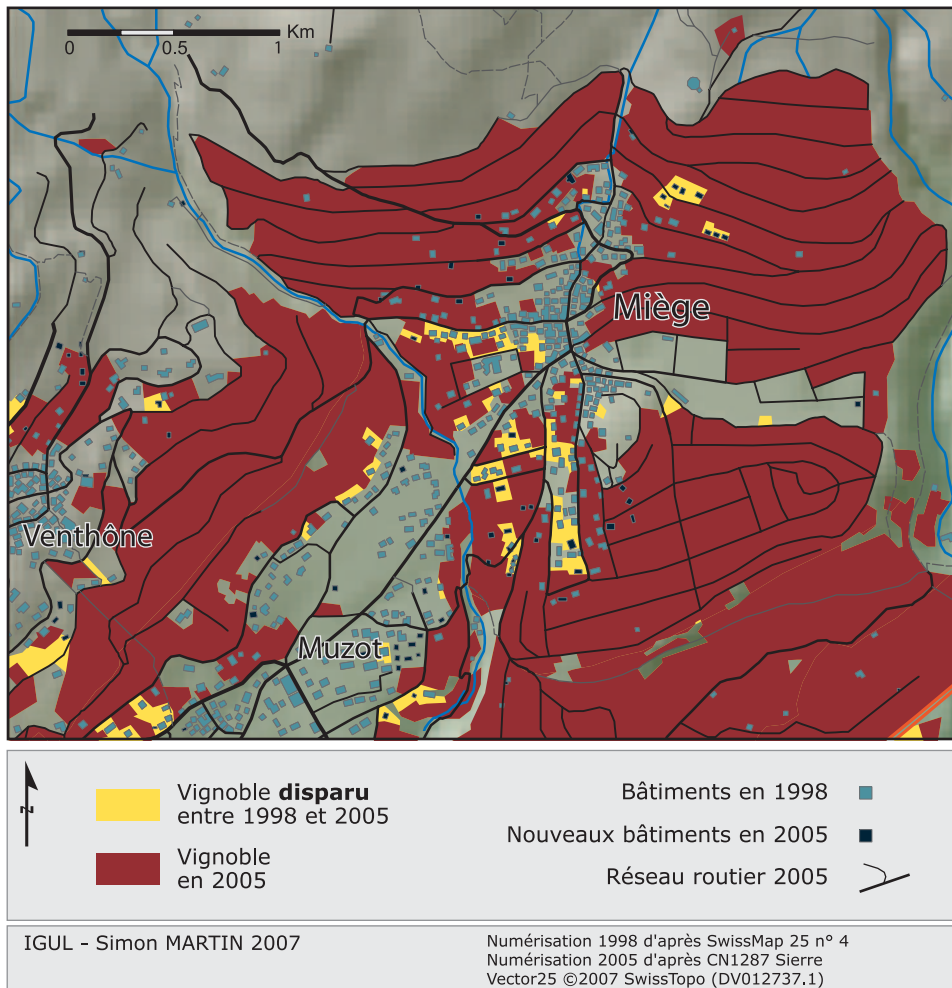
Pl. 9.1 – Le vignoble de Sierre en 1959.



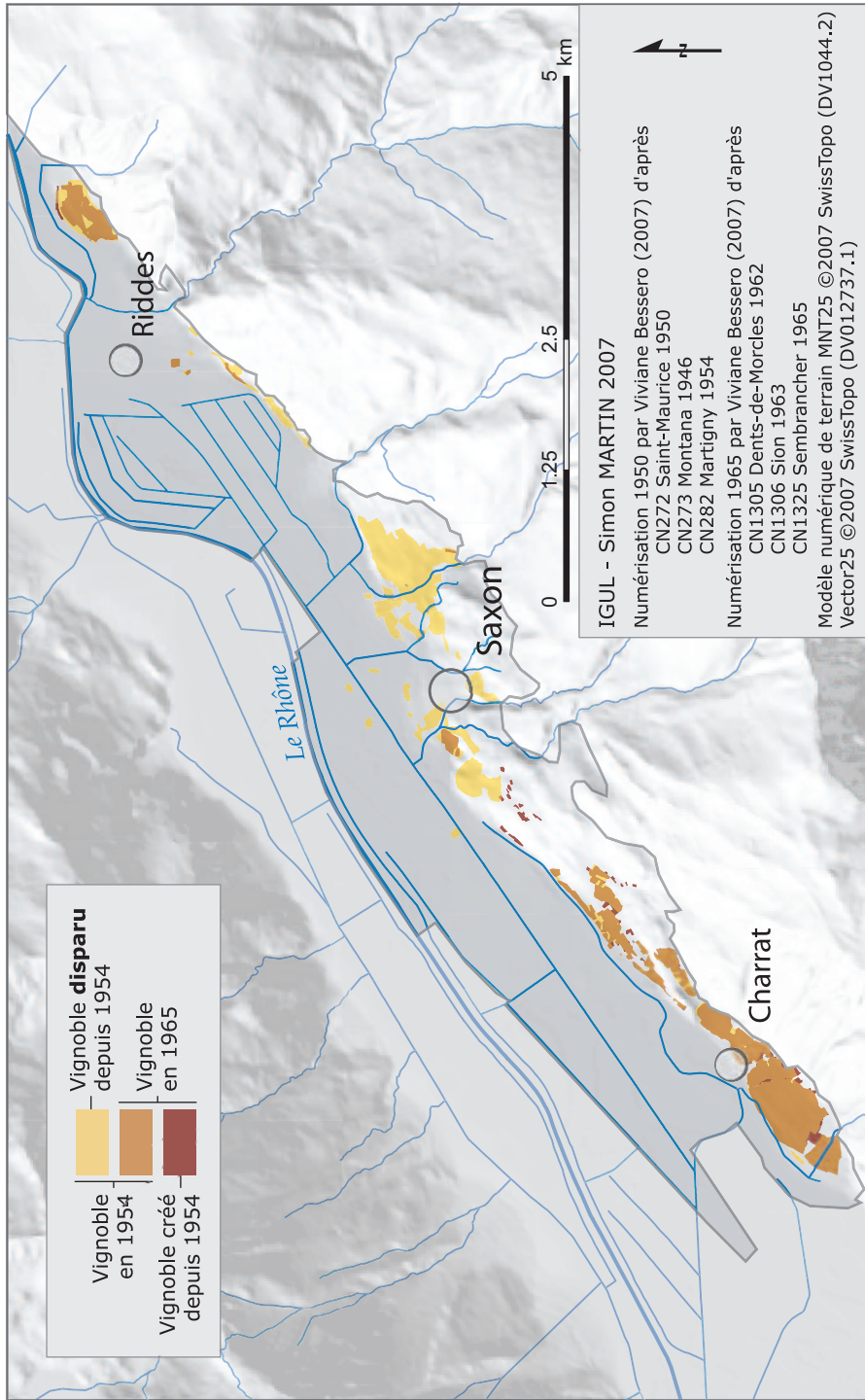
Pl. 9.2 – Le vignoble de Sierre en 1974.



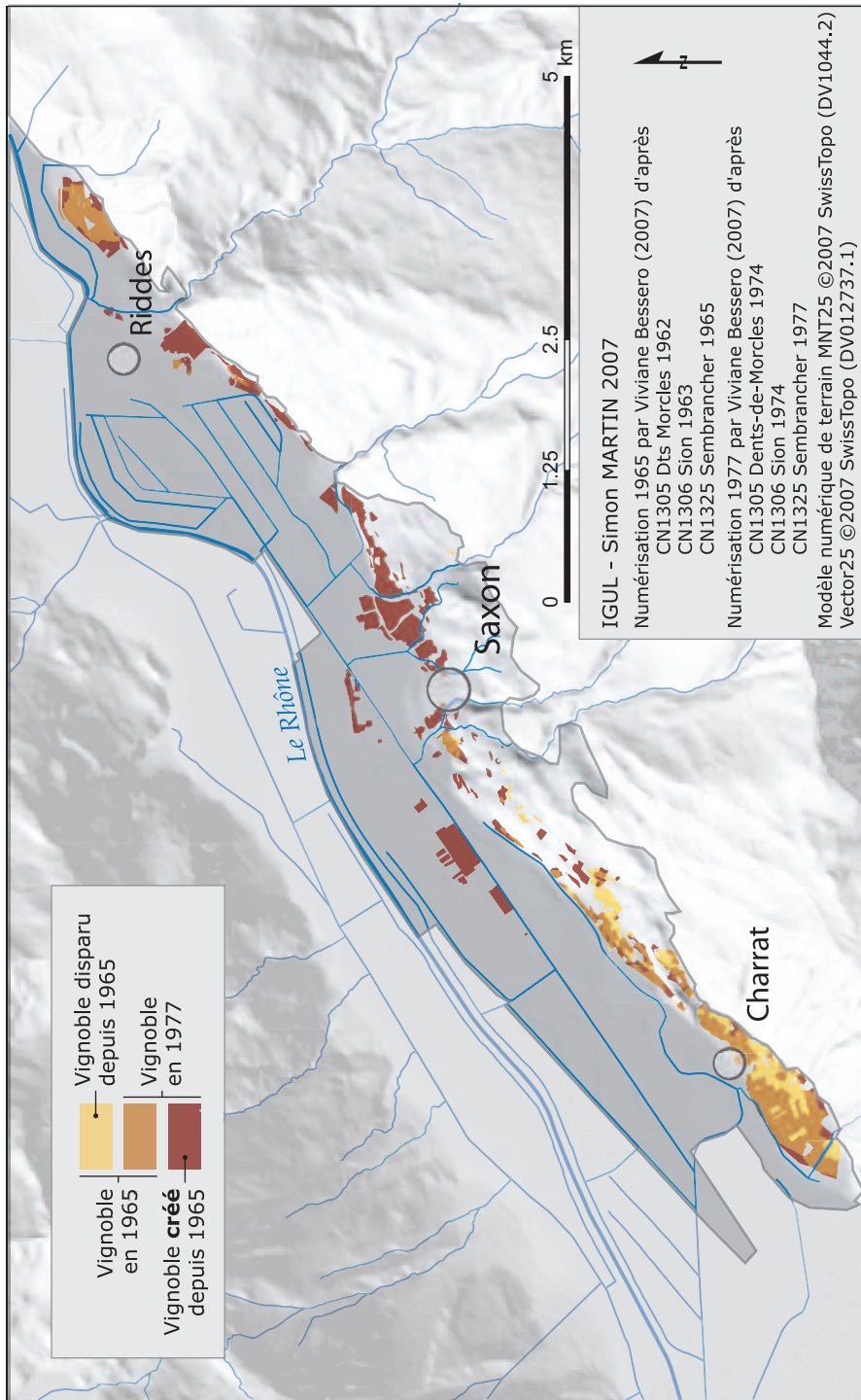
Pl. 10 – Evolution du vignoble et du domaine bâti de Miège et Venthône entre 1966 et 1998.



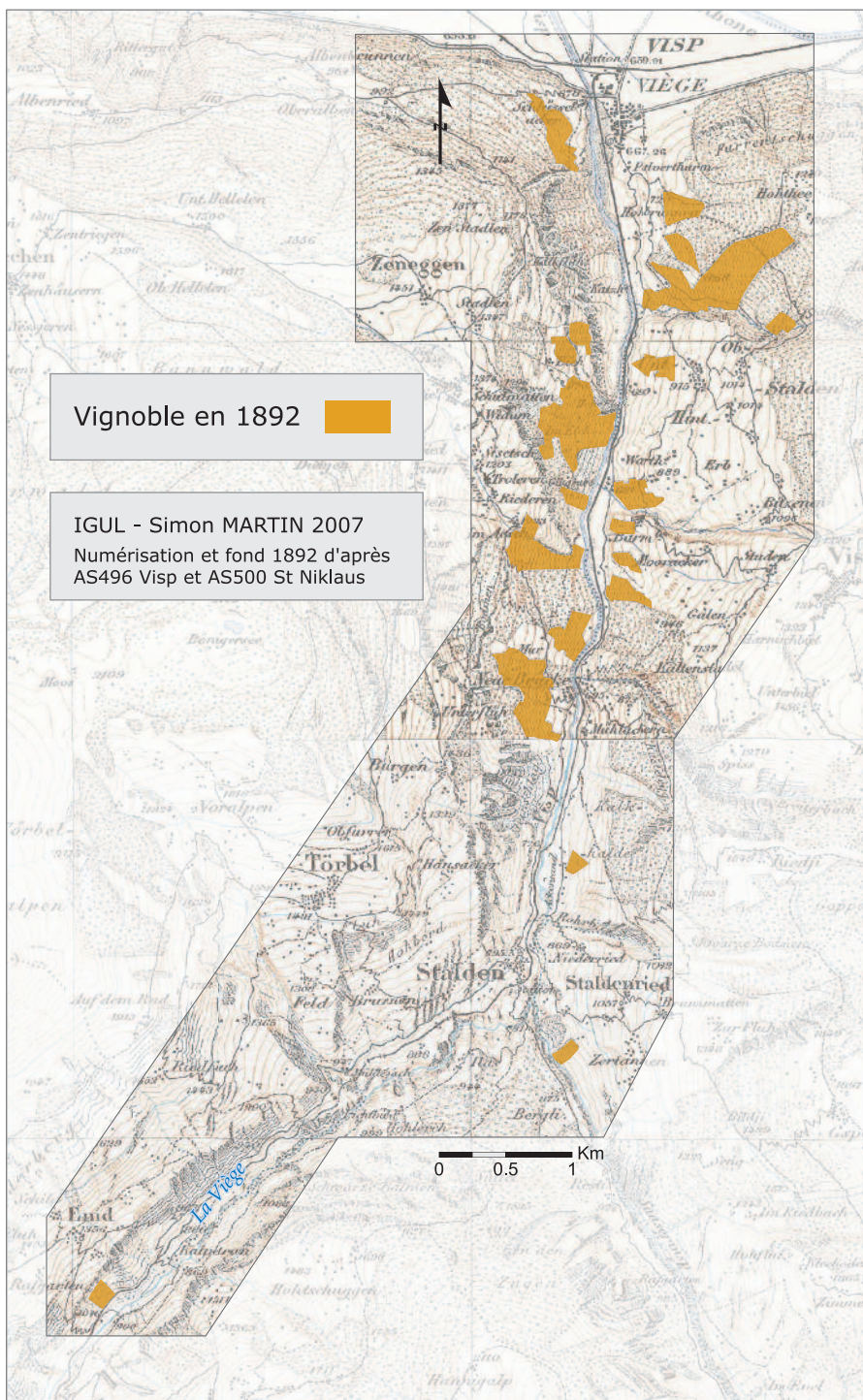
Pl. 11 – Evolution du vignoble et du domaine bâti de Miège et Venthône entre 1998 et 2005.



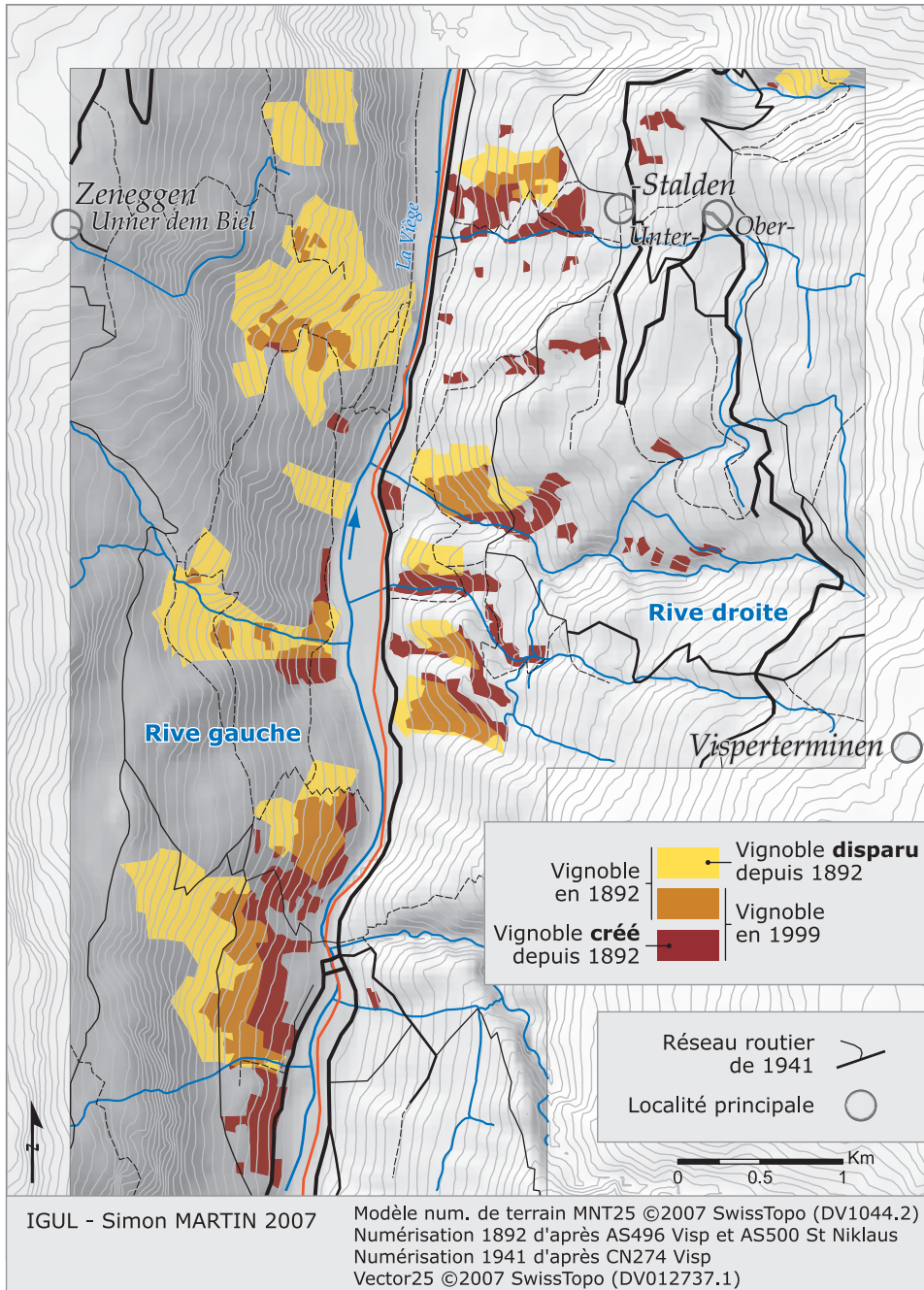
Pl. 12 – Evolution du vignoble de Riddes, Saxon et Charrat entre 1954 et 1965.



Pl. 13 – Evolution du vignoble de Riddes, Saxon et Charrat entre 1965 et 1974.



Pl. 14 – Le vignoble de la vallée de la Viège en 1892.



Pl. 15 – Evolution du vignoble de la vallée de la Viège entre 1892 et 1999.



Pl. 16 – Vue du vignoble de Visperterminen en 2007.

(Photo S. Martin)

Le vignoble de Miège

L'agriculture traditionnelle telle que pratiquée dans le district de Sierre tendait peut-être plus qu'ailleurs en Valais vers l'idéal de l'autosubsistance. Le nomadisme des habitants du val d'Anniviers, souvent étudié⁸², répondait au besoin de produire soi-même l'ensemble des aliments nécessaires: céréales, viande, fromage... et vin⁸³. Les Anniviards possèdent des vignes à Sierre depuis le XIII^e siècle⁸⁴. Le passage à une agriculture spécialisée, professionnelle ou non⁸⁵, s'est fait ailleurs avec plus ou moins de rapidité selon le contexte socio-économique. L'exemple choisi de la commune de Miège est intéressant en cela que la rupture avec la tradition a été nette. Le territoire agricole de la commune a en effet été remanié dans les années 1970 pour être entièrement consacré à la viticulture.

Etat du vignoble de la région de Sierre à la fin du XIX^e siècle

A la fin du XIX^e siècle, la vigne est bien implantée dans les environs de la ville de Sierre (pl. 4). On en trouve sur les coteaux, jusqu'en plaine, au nord (de Muraz à Veyras) et surtout à l'ouest (Villa, Liddes, Loc) de la ville. Une grande part de ces vignes appartient à des Anniviards⁸⁶. La vigne pousse également sur

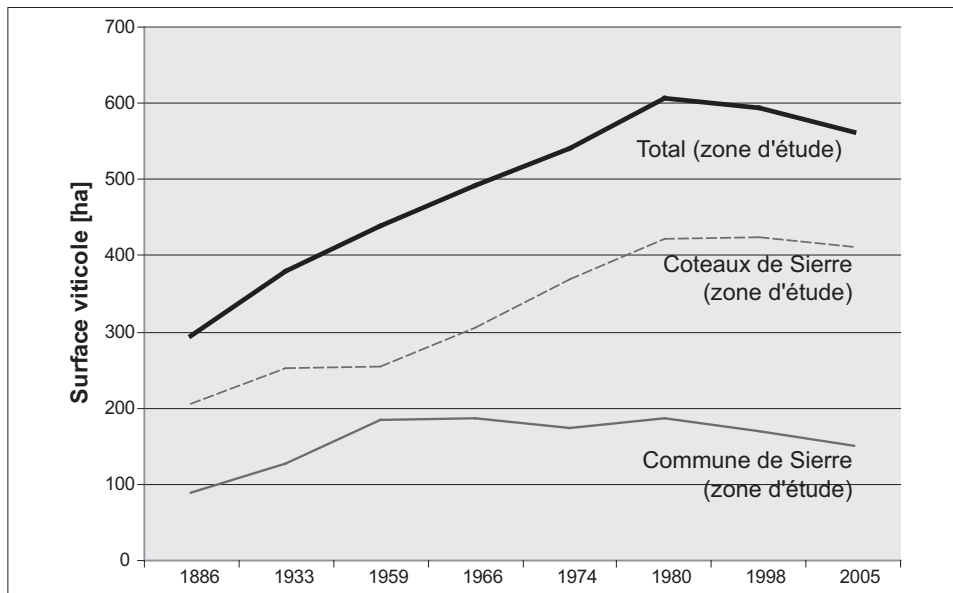


Fig. 4 – Evolution des surfaces viticoles de la commune et des coteaux de Sierre de 1886 à 2005.

⁸² Voir notamment Bernard CRETAAZ, *Nomades et sédentaires: communautés et communes en procès dans le Val d'Anniviers*, Genève, Grounauer, 1979; RABOUD-SCHÜLE, «Descendre à la vigne», p. 59-106.

⁸³ Jean BRUNHES, Paul GIRARDIN, *Les groupes d'habitations du Val d'Anniviers comme types d'établissements humains*, Paris, 1906, p. 344.

⁸⁴ Attesté en 1243. BRUNHES, GIRARDIN, *Les groupes d'habitations du Val d'Anniviers*, p. 334 et 342.

⁸⁵ En 1996, trois quarts des exploitations agricoles valaisannes sont conduites à titre secondaire selon *Vers une agriculture valaisanne durable*, EPFZ, Institut d'économie rurale, 2000, p. 3.

⁸⁶ BRUNHES, GIRARDIN, *Les groupes d'habitations du Val d'Anniviers*, p. 342.

les collines situées au sud de Miège et les pentes dominant le village au nord. Venthône, situé plus en altitude, n'a presque pas de vignes.

Evolution du vignoble sierrois entre 1886 et 2005

Durant les premières décennies du XX^e siècle, les surfaces viticoles existantes s'agrandissent, en particulier sur le bas du coteau, en plaine et sur les collines de Sierre. Cette extension se poursuit après guerre; le vignoble gagne aussi en altitude (Venlhône) (pl. 9.1).

Durant les années 1960, de nouvelles parcelles sont créées sur tout le pourtour du vignoble, mais ce ne sont généralement que des surfaces réduites (pl. 9.2). Le vignoble de Venlhône, Miège et Veyras fait exception: entre 1965 et 1980, près de 100 hectares de nouvelles vignes voient le jour dans ces communes.

A la fin des années 1970, on assiste aux premières disparitions de parcelles viticoles en plaine au profit d'habitations. Ces disparitions s'intensifient dans les années 1980 et 1990. A l'orée du XXI^e siècle, le phénomène touche aussi le coteau (Miège, Venlhône).

La figure 4 détaille graphiquement l'évolution suivie par le vignoble des coteaux et de la ville de Sierre. Le vignoble n'a cessé de progresser entre 1886 et 1980, doublant de surface durant ce siècle. A partir de cette date, la surface viticole est en régression⁸⁷.

D'un point de vue général, l'évolution durant ces 120 années est bien différenciée entre la plaine et le coteau. Alors que le vignoble de plaine est morcelé par l'extension de la ville⁸⁸, sur le coteau, le vignoble, relativement morcelé en 1886, forme actuellement une bande quasi continue. C'est principalement autour de Miège et à l'aval de Venlhône que l'extension des surfaces viticoles est la plus forte. Cela est en grande partie la conséquence de remembrements parcellaires ambitieux. Nous allons étudier ici plus en détail les causes et les conséquences de celui qui a été réalisé à Miège entre 1973 et 1983, vraisemblablement le plus important qu'ait connu le vignoble valaisan. En effet, le remaniement a concerné l'entier du vignoble communal, bouleversant non seulement le cadastre, mais également le paysage et la topographie.

Contexte socio-économique lors du remaniement parcellaire intégral

Le morcellement des propriétés

Dans son discours du 7 novembre 1875, Jean-Marie de Chastonay, président de la jeune Société d'agriculture de Sierre et environs déclare:

Le morcellement des terres est un chancre pour toute agriculture rationnelle et lucrative. [...] Dans le district de Sierre, le morcellement est poussé à l'absurde; sans parler de la perte énorme de temps, le morcellement est essentiellement nuisible en ce qu'il s'oppose à la culture intensive.⁸⁹

Malgré des tentatives privées ponctuelles (échange de parcelles), la situation n'évolue guère au cours des décennies suivantes. Cent ans plus tard en effet, à la veille du remaniement parcellaire intégral de Miège, ce ne sont pas moins de

⁸⁷ Moins 5,3% entre 1998 et 2005.

⁸⁸ Voir plus loin le chapitre «Vigne et urbanisation».

⁸⁹ Michel SALAMIN, *Centenaire de la Société d'agriculture de Sierre et environs*, Sierre, 1972, p. 7.

1724 parcelles d'une surface moyenne de 700 m² qui sont partagées entre les 360 vigneron concernés⁹⁰.

Les ouvriers-vignerons

La difficulté d'exploitation de la vigne est d'autant plus problématique que la majorité des exploitants ne sont pas des vignerons à plein temps. Déjà depuis le début du XX^e siècle, nombre d'agriculteurs travaillent à la fois aux champs ou aux vignes et comme ouvriers dans les nouvelles industries qui s'implantent dans la région, en particulier l'usine d'aluminium de Chippis en 1908⁹¹. Si jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture reste le principal secteur d'activité pour une grande partie des Valaisans⁹², dans les décennies suivantes, la proportion d'actifs du secteur primaire chute: de 42% en 1950 à 15% en 1970. Cette évolution inquiète certains Miégeois qui signalent dans l'avant-projet général du remaniement parcellaire: «La grande majorité [de la population] voue son activité principale à l'agriculture. [...] Cette vocation agricole ne peut s'épanouir qu'en fonction de l'aménagement apporté aux surfaces cultivables». Ils rappellent que «pour endiguer l'abandon du travail de la terre et trouver une solution à la cause agricole, l'objectif que s'est assigné l'administration est le développement de son aménagement rural»⁹³.

Le remaniement parcellaire intégral

Dans ce contexte invitant au changement, l'idée d'un remaniement parcellaire intégral fait son chemin, mais l'investissement privé nécessaire reste important malgré les subventions; beaucoup hésitent et en particulier ceux qui ont déjà réalisé des améliorations dans leurs propriétés⁹⁴. Après de nombreux votes et conférences, la réalisation d'un avant-projet est confiée à un bureau d'ingénieurs⁹⁵. Le projet n'obtient toutefois pas l'appui de la population et il est repoussé en 1962 «pour le laisser mûrir»⁹⁶.

En 1967, Venthône débute un remaniement parcellaire intégral comprenant également un nouveau réseau d'irrigation. L'exemple éveille l'intérêt, mais le sondage réalisé auprès des Miégeois est négatif⁹⁷ et ce n'est qu'en 1970 que le projet

⁹⁰ Geneviève ZUBER, «Remaniement parcellaire de Miège: le baptême d'une œuvre unique» dans *Nouvelliste*, 1986, n° 260, p. 15. A l'échelle cantonale, la situation est identique, avec près de 120 000 parcelles-cépage, appartenant à plus de 22 600 propriétaires, dont la moitié possèdent moins de 1000 m² (situation en 1992, voir Stéphane COTTER, *La viticulture en Valais: 1992*, Sion, Office de statistique du Valais, 1993, p. 15). Une parcelle-cépage est une surface de vigne appartenant au même propriétaire et plantée d'un même cépage. Une parcelle peut compter plusieurs parcelles-cépage.

⁹¹ La concession est obtenue en 1905 et la première coulée d'aluminium a lieu trois ans plus tard. Voir Alain CLAVIEN, «La modernisation du Valais: 1848-1914», dans *Histoire du Valais*, éd. Société d'histoire du Valais romand, Sion, 2002 (*Annales valaisannes*, 2000-2001), t. 3, p. 620-621.

⁹² Myriam EVÉQUOZ-DAYEN, «Les héritages en question: 1945-1997», dans *Histoire du Valais*, t. 4, p. 729-730.

⁹³ Commune de Miège, *Avant-projet général de remaniement parcellaire. Mémoire technique et devis estimatif*, Sion, Bureau technique M. Mugnier, 1972, p. 1. Dossier pour la mise à l'enquête du projet.

⁹⁴ C. PRALONG, «Miège, six ans après le remaniement. Bravo des deux mains», dans *Journal de Sierre*, 1986, n° 55, p. 7.

⁹⁵ (al-Bluche), «Remaniement parcellaire de Miège. Une réalisation exemplaire», dans *Journal de Sierre*, 1977, n° 58, p. 12.

⁹⁶ PRALONG, «Miège, six ans après le remaniement», p. 7.

⁹⁷ (al-Bluche), «Remaniement parcellaire de Miège», p. 12.

refait surface. Plusieurs séances d'information et débats sont organisés et en janvier 1974, le remaniement est accepté par plus de 80% des votants⁹⁸.

Pour ne pas pénaliser les vignerons par un manque à gagner trop important, les travaux sont réalisés en trois phases. La première (1974-1976) concerne 60 ha situés à l'est du village: 45 ha de vignes et 15 ha pour des jardins et un emplacement de fête. La deuxième (1976-1978) transforme 28 ha à l'ouest du village. Dans la dernière phase (1978-1980), 35 ha de vignes sont remaniés sur les crêtes au sud-est du village⁹⁹. Les travaux d'aménagement se poursuivent encore jusqu'au printemps 1982. Le chantier implique également de construire des routes, un réseau d'irrigation avec plus de 2800 asperseurs et des aménagements pour le drainage des eaux de pluie.

Le remaniement a concerné 360 propriétaires et 1724 parcelles pour une surface totale de 123 ha. Au final, après le déplacement d'environ 2,5 millions de m³ de terre, 774 parcelles de 500 m² au minimum ont été créées. Chacune est desservie à l'amont et à l'aval par une route. Par conséquent, le réseau des chemins d'accès passe de 6,5 à 23,2 km (pl. 5.1, fig. 5).

Les propriétaires ont participé pour plus de 2,8 millions de francs aux travaux, sans compter les frais de reconstitution¹⁰⁰. Au total, le remaniement parcellaire intégral aura coûté près de 12 millions de francs¹⁰¹.

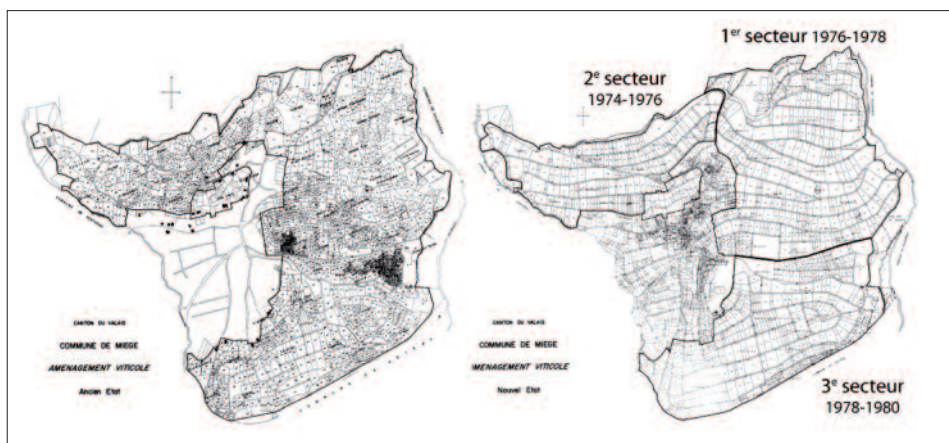


Fig. 5 – Le vignoble de Miège avant et après le remaniement parcellaire intégral (source: A. Mermoud (dir.), *Remaniement parcellaire intégral. Commune de Miège: 1973-1983*, Sierre, Monographic, 1983).

⁹⁸ Pour (al-Bluche), le oui l'emporte à 80%; pour C. Pralong, ce serait à 87%.

⁹⁹ André MERMOUD (dir.), *Remaniement parcellaire intégral. Commune de Miège: 1973-1983*, Sierre, Monographic, 1983, p. 6 pour les chiffres, (al-Bluche) «Remaniement parcellaire de Miège», p. 12 pour les zones.

¹⁰⁰ ZUBER, «Remaniement parcellaire de Miège», p. 15, MERMOUD, *Remaniement parcellaire intégral*, p. 13.

¹⁰¹ Les subventions fédérales se sont montées à 2,69 mio, celles du canton à 2,11 mio et celles de la commune à Fr. 680 000.– selon MERMOUD, *Remaniement parcellaire intégral*, p. 13.

Conséquences du remaniement

Un paysage uniformisé

Lorsqu'en 1986, l'œuvre accomplie est remise officiellement aux vigneron miégeois, la plupart considèrent que «l'intervention humaine n'a pas enlaidi ce magnifique balcon qui domine la plaine du Rhône»¹⁰². Le progrès a tant de charmes que l'on dénigre volontiers l'ancien vignoble de Miège en rappelant que «d'innombrables murs de pierre le hérissaient»¹⁰³, ce qu'aujourd'hui l'on admire ailleurs:

Seules quelques voix timides trouvent quelques épines à la fleur: la modification du site, disparition des murs de vignes et des parcelles typées au profit d'un paysage plus terne, ou la suppression de certains bosquets qui offraient au village une protection contre le vent.¹⁰⁴

Plus sensible aux questions environnementales, Y. Clavien dresse un bilan écologique plus critique du remaniement:

Les surfaces ont cependant été aplanies, les murs en pierres sèches enfouis et les îlots naturels éliminés. Le paysage agricole est devenu uniforme et souffre d'un manque de structure. Les refuges pour la flore et la faune sont devenus rares et l'extension de l'utilisation des herbicides synthétiques accentue cet état.¹⁰⁵

En dehors de l'aspect écologique des choses, qui n'est pas notre propos ici, il est indéniable que le paysage actuel (pl. 5.2) aux alentours de Miège a beaucoup perdu de son caractère, ce qui peut être un handicap dans le commerce vinicole actuel. Sur le site Internet de la Chambre valaisanne d'agriculture, on peut lire «qu'en Valais, la vigne est indissociable de la beauté du paysage qu'elle offre au promeneur»¹⁰⁶. On comprend dès lors pourquoi, lorsque certains vigneron de Miège ont tenté «de faire de la publicité au comptoir de Lausanne en présentant des photos du remaniement [...], le résultat ne fut pas celui escompté»¹⁰⁷. A l'heure où l'on met l'accent sur le terroir de provenance des vins, «la nécessité d'une revalorisation paysagère et écologique du vignoble se fait ressentir chez les viticulteurs [de Miège]»¹⁰⁸.

Un vignoble adapté aux nouvelles réalités socio-économiques

Le remaniement du vignoble n'est peut-être pas un avantage pour l'image de la viticulture, mais il est un progrès indéniable pour la culture de la vigne. Avec la disparition des murs, la présence de routes d'accès à l'amont et à l'aval de chaque parcelle et le regroupement des propriétés, certains vigneron estiment avoir économisé un quart du temps de travail¹⁰⁹. On estime ailleurs que les coûts de produc-

¹⁰² ZUBER, «Remaniement parcellaire de Miège», p. 15.

¹⁰³ ZUBER, «Remaniement parcellaire de Miège», p. 15.

¹⁰⁴ PRALONG, «Miège, six ans après le remaniement», p. 7.

¹⁰⁵ Yann CLAVIEN, *Gestion de l'enherbement des vignes en Valais central. Influences des sols, de la végétation herbacée et des techniques de gestion sur le comportement de la vigne et la qualité du moût*, Travail de diplôme en botanique, Université de Neuchâtel, 2004, p. 10.

¹⁰⁶ <http://www.agrivalais.ch/fr/agriculturevs/viticulture.asp> (5.9.2007).

¹⁰⁷ Alain LEHMANN, Georges CLAVIEN, *Géographie et espace viticole. Evolution du rapport homme-vigne en Valais dans le cadre du remaniement parcellaire intégral de la commune de Miège*, Mémoire de licence en géographie, Université de Genève, 1992, p. 130.

¹⁰⁸ CLAVIEN, *Gestion de l'enherbement*, p. 10.

¹⁰⁹ PRALONG, «Miège, six ans après le remaniement», p. 7.

tion ont été directement ou indirectement réduits de moitié¹¹⁰. Cela représente un avantage certain sur un marché ouvert à la concurrence de vins étrangers produits à moindres frais.

On l'a vu plus haut, le remaniement était également censé freiner l'abandon des métiers de la terre. Or, selon le recensement de 2000, seuls 4% des habitants des communes périurbaines du district de Sierre¹¹¹ sont encore employés dans le secteur primaire, bien qu'un grand nombre d'ouvriers et d'employés possèdent encore par héritage quelques parcelles qu'ils cultivent durant leur temps libre, une situation qui est favorisée par la rentabilité des cultures spéciales (surtout viticoles).

Le remaniement n'a donc pas empêché le passage à une économie moderne où la viticulture ne nourrit souvent plus son homme, mais, comme l'expliquent A. Lehmann et G. Clavien, «en allégeant [...] le travail, le remaniement a permis à une génération de plus de s'occuper de la vigne tout en [n']étant pas en marge de la société moderne»¹¹².

Le dernier des grands remaniements?

L'impact écologique et paysager du remaniement de Miège est important. Il est la marque d'une période dépassée. «Avec les pressions écologiques, la prise de conscience généralisée d'une protection accrue de l'environnement, ces travaux ne seraient pas autorisés aujourd'hui»¹¹³. L'exemple extrême de Miège a eu une influence certaine sur d'autres projets du même type, en particulier dans l'administration: «A Berne, Miège est souvent évoqué comme prétexte pour barrer la route à d'autres remaniements»¹¹⁴.

C'est le cas du remaniement projeté au sud de Salquenen¹¹⁵, commune limitrophe de Miège, qui portait sur une surface bien plus modeste de 30 hectares (mais concernait tout de même 220 vigneron). En préparation depuis 1978¹¹⁶, il a eu à souffrir de nombreux recours d'associations écologistes, allant jusqu'au Tribunal fédéral et le remaniement n'a été achevé qu'en 1995. Le projet a suscité des critiques dès sa publication, alors que le nouveau vignoble de Miège venait d'être inauguré: «Ainsi l'un des plus beaux paysages du Valais central, paysage de collines, de bosquets, de vignes en terrasses, soutenues par des murs en pierres sèches sera détruit. [...]»¹¹⁷

La solution viendra d'un consensus entre le WWF, la Ligue valaisanne pour la protection de la nature et le consortage des vigneron. Sur la surface concernée à l'origine, 13 ha restèrent inchangés et seuls 5 hectares subirent un nivellement

¹¹⁰ LEHMANN, CLAVIEN, *Géographie et espace viticole*, p. 124.

¹¹¹ Soit les communes de Chalais, Grône, Miège, Mollens, Venthône et Veyras, classées selon les critères de Martin SCHULER, Pierre-Emmanuel DESSEMONTET, Dominique JOYE, *Les niveaux géographiques de la Suisse*, Neuchâtel, OFS, 2005, p. 123.

¹¹² LEHMANN, CLAVIEN, *Géographie et espace viticole*, p. 113.

¹¹³ Ariane ALTER-MANFRINO, «Miège et Salquenen. Deux remaniements exemplaires», dans *Terre valaisanne*, 1992, n° 3, p. 9.

¹¹⁴ ALTER-MANFRINO, «Miège et Salquenen», p. 9.

¹¹⁵ Projet pour la zone Poja-Tschanderüno-Undri-Zell (PTUZ).

¹¹⁶ Date des premiers contacts avec le Service des améliorations foncières, selon A. ALTER, «Remaniement parcellaire de Salquenen» dans *Nouvelliste*, 1986, n° 89, p. 46.

¹¹⁷ «Remaniement parcellaire et extension du vignoble à Salquenen», Lettre du Groupe de Finges et du comité directeur de la Fédération valaisanne des pêcheurs à l'Office fédéral des forêts, dans *Nouvelliste*, 1984, n° 90, p. 29.

important¹¹⁸. De plus, selon Andreas Weissen¹¹⁹, le remaniement participe d'une certaine «écologisation» du vignoble de Salquenen, soulignée par le fait que 60% du vignoble est aujourd'hui en production intégrée. Pour Luzius Theler, la résolution à l'amiable du conflit entre vigneron et écologistes s'explique d'une part par l'intérêt croissant de la population (et donc des consommateurs) pour l'écologie et d'autre part par la «conversion» de la branche viti-vinicole elle-même à l'écologie¹²⁰.

Le remaniement de Salquenen et ses difficultés illustrent bien le changement des mentalités survenu durant les dernières décennies. Dans la priorité donnée au maintien du paysage sur la rationalisation de la production, on voit transparaître le nouveau rôle qu'assume aujourd'hui l'agriculture en Suisse.

Conclusions partielles

Ce deuxième exemple a permis d'étudier dans le détail les effets paysagers de la politique d'intensification de l'agriculture, promue tant par les autorités fédérales que cantonales au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Comme sur le cône de la Losentse, le résultat est la création de l'un des vignobles d'un seul tenant les plus étendus du canton. Mais tandis qu'à Chamoson, l'extension des parcelles de vignes se fait au détriment des prés-vergers, à Miège, le remembrement parcellaire ne fait que réorganiser un vignoble déjà existant. Les surfaces évoluent peu, alors que les transformations du paysage, peu visibles sur nos cartes, sont en réalité très marquées. La comparaison avec le projet de remaniement de Salquenen met en lumière les profondes transformations de la relation de l'agriculture à son paysage, qui émergent au début des années 1980 et qui deviendront beaucoup plus prégnantes dans les années 1990, avec la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole fédérale. Le vignoble de Miège constitue ainsi la trace paysagère la plus emblématique de l'intensification de l'agriculture des années 1960-1983.

Vigne et urbanisation: une évolution contrastée

Avec l'extension des surfaces viticoles sur des espaces non occupés jusque-là, la deuxième grande transformation du vignoble concerne les zones périurbaines. Ici, c'est le mouvement contraire qui est observé: les terroirs occupés par les vignes à la fin du XIX^e siècle sont petit à petit grignotés par l'extension des périmètres bâtis. L'évolution est toutefois contrastée selon les lieux. Pour prendre la mesure de ces transformations, nous proposons l'étude de deux cas: la ville de Monthey et la région de Sierre.

Le vignoble de Monthey

Nombreux sont ceux qui aujourd'hui ignorent la présence même de vignes dans cette ville du Chablais valaisan. Pourtant, au XVII^e siècle, Monthey s'affirme cité viticole. Ce chapitre a pour but de montrer les causes possibles de la disparition de ce vignoble au cours du XX^e siècle et comment la ville a pris le pas sur la vigne.

¹¹⁸ Luzius THELER, «Eine Modell-Melioration in Salgesch!», dans *Walliser Bote*, 1995, n° 173, p. 7.

¹¹⁹ Coordinateur du WWF pour le Haut-Valais, interviewé par Luzius THELER, «Wie beurteilt der WWF Oberwallis die Rebmelioration? Die Chancen stehen gut...», dans *Walliser Bote*, 1995, n° 173, p. 7.

¹²⁰ Luzius THELER, «Endlich eine Einigung!», dans *Walliser Bote*, 1995, n° 160, p. 9.

Développement économique et démographique

En 1821, à la suite de plusieurs petites industries, sont fondées les verreries de Monthey qui offrent déjà de nombreux emplois. Au début du XX^e siècle, les grandes industries chimiques (Ciba en 1904¹²¹) et métallurgiques (Giovanola) voient le jour. Bien avant le Valais central¹²², la région de Monthey fait à cette époque la transition d'une économie traditionnelle basée sur l'agriculture vers une majorité d'emplois dans le secteur secondaire (et tertiaire). Cette évolution, encouragée par les autorités, demande une adaptation importante de la population: «En 1893, Monthey se tourne carrément vers l'industrie. Pourtant à cette date, c'est encore dans l'agriculture que ses 3000 habitants trouvent principalement leur nourriture et leurs revenus.»¹²³

Les grandes industries tournées vers l'exportation ne cessent de se développer. Elles profitent, contrairement à bien d'autres secteurs, des préparatifs de la Seconde Guerre mondiale. Durant cette période, la Ciba fait partie des plus grands employeurs du canton¹²⁴. La ville de Monthey accueille alors de plus en plus d'ouvriers. La population décolle dès la fin de la guerre. En parallèle, le nombre d'agriculteurs chute: ils sont 606 en 1941, 480 en 1950 et plus que 284 en 1960¹²⁵.

A partir des années 1960, le cadastre de la production agricole mentionne que la plupart des vignes appartiennent à des ouvriers ou employés. Les quelques hectares subsistant à cette époque sont morcelés en une multitude de petites parcelles (moins de 500 m²), ce qui trahit la disparition progressive des vigneron professionnels.

La disparition du vignoble en ville

A la fin du XIX^e siècle, le vignoble se trouve directement aux abords de la ville de Monthey, à la fois dans la plaine¹²⁶ et sur le coteau situé en rive gauche de la Vièze – appelé Outrevièze – qui est orienté à l'est et au sud-est (pl. 6). Durant les premières décennies du XX^e siècle, la disparition progressive des vignes autour de la ville en extension est favorisée par l'expansion démographique (fig. 6) et l'industrialisation, et par l'urbanisation qui leur est liée (fig. 7). Entre 1930 et 1970, c'est tout le vignoble de plaine qui disparaît (pl. 7). Sur le coteau dominant la ville, le vignoble, jusqu'alors continu au-dessous de l'actuel hôpital, est réduit à quelques petites parcelles. Une grande partie des vignes situées au-dessus de la ligne du train Aigle-Ollon-Monthey-Champéry (AOMC)¹²⁷ sont également abandonnées (pl. 7).

En 1998, il reste moins de quinze parcelles de taille très modeste. L'une a subsisté au nord de la ville, au pied du versant; quelques autres se trouvent encore en rive gauche, entre les nombreux bâtiments construits entre la plaine et la ligne du train AOMC.

¹²¹ Selon CLAVIEN, «La modernisation du Valais», p. 620. Le site Internet de Novartis indique la date de 1908 (<http://www.novartis.ch>, 10.5.2008).

¹²² Alphonse JACQUIER, «La cité viticole monthesanne», dans *Profils valaisans*, 2 février et 3 mars 1990.

¹²³ Henry MICHELET, «A Monthey et dans le district en 1893», dans *Monthey Illustré*, 1983, n° 82, p. 5.

¹²⁴ CLAVIEN, «La modernisation du Valais», p. 659.

¹²⁵ Selon le cadastre de la production agricole de 1972.

¹²⁶ Ce sont alors les vignes les plus basses du canton (400 m) selon JACQUIER, «La cité viticole monthesanne».

¹²⁷ Ligne ouverte en 1908.

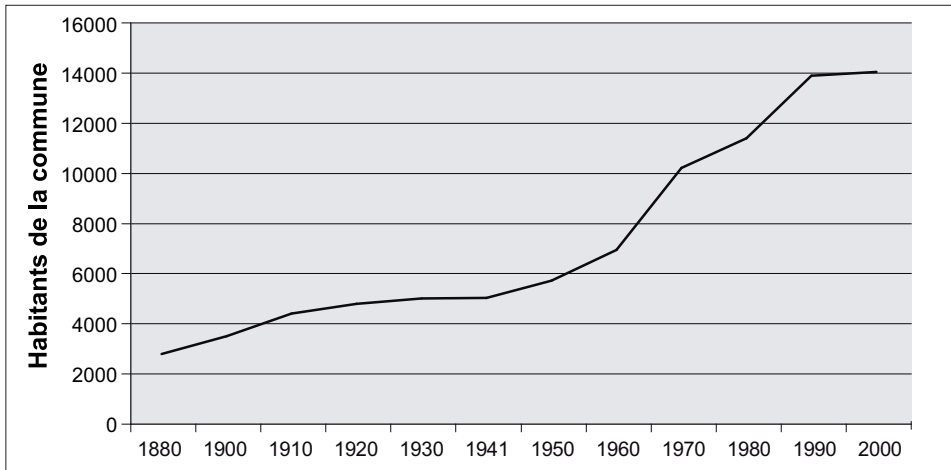


Fig. 6 – Evolution de la population de Monthey de 1880 à 2000 (source: recensements fédéraux, OFS).

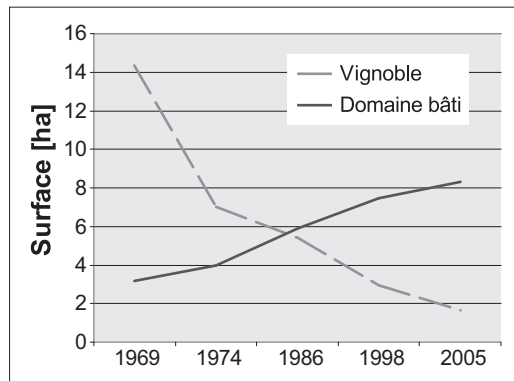


Fig. 7 – Evolution de la surface du vignoble et du domaine bâti de Monthey entre 1969 et 2005.

Le morcellement du vignoble d'Outrevièze

Sur le coteau en rive droite de la Vièze, les vignes orientées au nord-ouest disparaissent presque entièrement entre 1900 et 1930 déjà. Durant les années suivantes, l'abandon concerne en premier lieu les parcelles les moins bien situées, sur les pentes raides dominant la Vièze. Le vignoble d'Outrevièze, encore bien étendu à la fin des années 1960, fait progressivement place à des villas (fig. 8). En 1972, le cadastre de la production agricole constate que

l'expansion de la ville, des hameaux d'Outrevièze [...] et autres, ainsi que la construction de nombreuses villas et chalets de vacances, de même que le développement industriel ont fortement comprimé la surface des terres productives aussi bien en zone de plaine que dans le coteau¹²⁸.

¹²⁸ Cadastre de la production agricole, 1972.

Certains bâtiments s'insèrent parfois dans le vignoble sans causer la disparition de la parcelle entière. Ce n'est qu'ensuite, avec d'autres constructions le long des chemins d'accès, que la vigne est totalement abandonnée. On constate également que les constructions ont d'abord pris la place des vignes, alors que les champs situés plus à l'est restent relativement peu touchés jusque dans les années 1990. Aujourd'hui, ces champs sont également couverts de constructions, tandis que le vignoble d'Outrevièze est réduit à quatre petites vignes seulement.



Fig. 8 – Evolution du vignoble d'Outrevièze entre 1969 et 1974. Les premiers bâtiments sont implantés au cœur de vignes, le long des routes d'accès. Quelques années plus tard, la vigne est définitivement arrachée et le quartier développé.

Le vignoble des coteaux de Sierre

La région de Sierre est un bon exemple de la complexité de l'évolution conjointe du vignoble, des autres cultures et de l'habitat. Nous avons retenu deux cas pour illustrer cette problématique: le vignoble de plaine autour de la ville de Sierre, sur le territoire de la commune, et le vignoble de trois communes périurbaines du coteau: Miège, Venthône et Veyras.

L'évolution démographique

Depuis l'implantation des usines métallurgiques au début du XX^e siècle, Sierre est devenu un centre attractif pour la population environnante. Comme le montre la figure 9, la population de la commune a connu un développement très important durant les années 1960 (+42%). La commune de Veyras suit une évolution plus marquée encore (+68,2%) (fig. 10), car elle fait pour ainsi dire partie de l'agglomération sierroise:

De l'emplacement de cette localité [Veyras], aux portes de Sierre, il résulte une forte expansion démographique qui a contribué à la création de nouvelles zones d'habitations à l'est du village [...] réduisant d'autant l'étendue des terres cultivables.¹²⁹

Les communes de Miège et Venthône, plus éloignées du centre et plus rurales, ne se développent fortement qu'à partir des années 1970 (+32,4% à Venthône) et surtout dans les années 1980 (+26,8% à Miège, +29,5% à Venthône) (fig. 10),

¹²⁹ Michel PORCHET, *Cadastre de la production agricole. Veyras*, Département fédéral de l'économie publique, Division de l'agriculture, 1973, p. 3.

alors que la progression de Sierre ralentit (fig. 9). Dans ces deux communes, l'habitat moderne est essentiellement constitué de maisons individuelles¹³⁰.

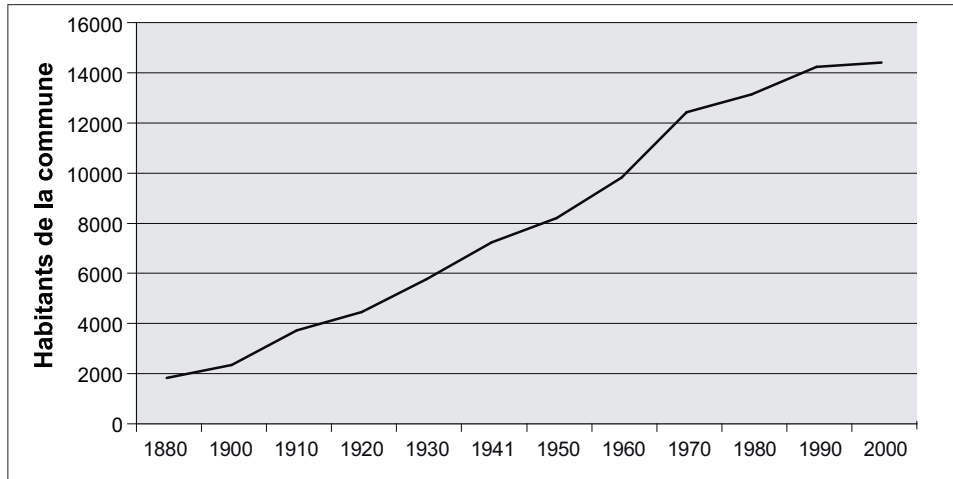


Fig. 9 – Evolution de la population de Sierre de 1880 à 2000 (Source: recensements fédéraux, OFS; de 1880 à 1970, chiffres pour les communes de Sierre et de Granges).

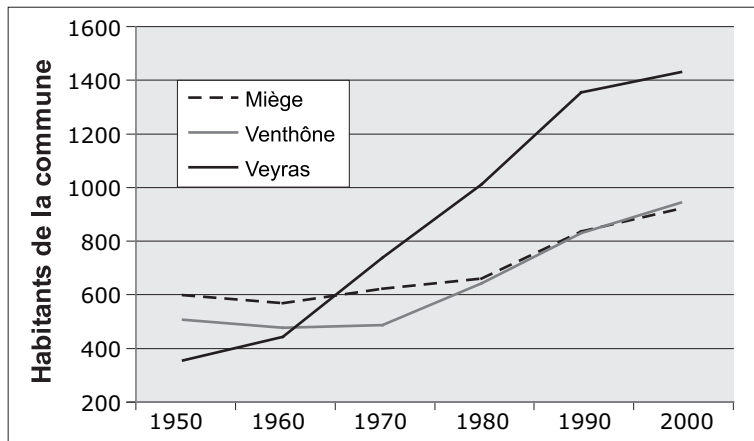


Fig. 10 – Evolution de la population de Miège, Venthône et Veyras de 1950 à 2000 (Source: recensements fédéraux, OFS).

Le vignoble en plaine

A la fin du XIX^e siècle, la vigne est bien implantée dans les environs de la ville de Sierre (pl. 4). On en trouve autour du lac de Géronde, ainsi que sur les bas des coteaux, jusqu'en plaine, au nord (Muraz) et à l'ouest (Villa, Loc, Liddes) de

¹³⁰ Michel PORCHET, *Cadastre de la production agricole. Miège*, Département fédéral de l'économie publique, Division de l'agriculture, 1973, p. 3-4. et Michel PORCHET, *Cadastre de la production agricole. Venthône*, Département fédéral de l'économie publique, Division de l'agriculture, 1973, p. 3-4.

la ville. L'image générale que fournit ce vignoble est celle d'une série de larges surfaces homogènes, indépendantes les unes des autres.

La ville et les vignes se développent en parallèle durant les premières décennies du XX^e siècle. À la fin des années 1950, le vignoble situé directement autour de la ville et sur les collines a atteint son extension maximale¹³¹ (pl. 9.1).

À l'époque où la surface du vignoble des coteaux de Sierre augmente fortement (+44,6% en 15 ans, de 1959 à 1974), les vignes de la ville sont grignotées par les nouvelles constructions, en particulier à l'ouest de Géronde et à l'entrée ouest de Sierre (Liddes) (pl. 9.2). Cela est le résultat de la forte augmentation de la population durant les années 1960.

Jusqu'à la fin des années 1990, l'habitat se densifie plus qu'il ne s'étend. Les disparitions de parcelles autour de la ville sont rares, sauf à l'ouest où de grandes vignes se retrouvent morcelées¹³² (pl. 4).

Entre 1998 et 2005 enfin, les dernières grandes surfaces de vignes de la ville, à l'ouest et au nord du lac de Géronde, déjà bien mitées durant les années 1990, sont presque entièrement démantelées par la construction de maisons individuelles (pl. 4). Une grande partie de ces terrains encore en vigne sont classés par le plan d'affectation (2002) en zone de faible densité ou en zone sensible (constructions individuelles)¹³³ et donc certainement voués à disparaître prochainement.

L'explosion de la surface bâtie entre 1960 et 1980 a relativement peu affecté le vignoble, car elle a touché des secteurs qui étaient peu viticoles, sous forme d'habitat concentré principalement. Par contre, même si la population augmente plus faiblement depuis les années 1990, le vignoble en pâtit davantage: près d'un cinquième de la surface a disparu entre 1980 et 2005, plus de 11% entre 1998 et 2005. Cela est dû en grande partie à l'étalement de la ville par la multiplication des habitations individuelles.

Le vignoble sur le coteau: Miège, Venthône, Veyras

Le vignoble des coteaux de Sierre est également soumis, à partir des années 1960, à une forte augmentation du nombre de constructions¹³⁴, en particulier de villas individuelles (plus de 80% des constructions à Venthône, entre 70 et 80% à Miège et Veyras)¹³⁵. Sur le coteau, les nouvelles zones bâties se sont développées d'abord à l'extérieur du vignoble (pl. 10). La commune de Miège fait plutôt figure d'exception. En effet, durant les années 1980 et 1990, on constate déjà une réduction de la surface viticole de la commune. Certaines constructions s'insèrent dans le vignoble, mais ne font généralement disparaître que le minimum de vignes nécessaire.

¹³¹ De la vigne est plantée ailleurs sur le territoire de la commune durant les années suivantes, ce qui explique la légère progression visible entre 1959 et 1966 sur la figure 4.

¹³² Ces disparitions sont causées à la fois par l'agrandissement des laminoirs, la construction de l'autoroute et le développement du quartier de locatifs à l'entrée ouest de la ville (Liddes).

¹³³ Le but des zones sensibles est «d'assurer la sauvegarde du site tout en y tolérant la construction. [...] cette zone est destinée aux constructions individuelles». Extraits de l'article 115 du *Règlement de construction et des zones*, Commune de Sierre, 2002, p. 44.

¹³⁴ Le nombre de bâtiments autour de Miège augmente de 45% entre 1966 et 1980, puis de 49% entre 1980 et 2005. Les maisons individuelles augmentent très fortement depuis 1970 dans les communes d'agglomération tandis que le nombre d'immeubles stagne depuis 1990, selon Emmanuelle FAVRE, *Le développement territorial durable dans la région de Sierre*, Mémoire de licence en géographie, Université de Lausanne, 2006, p. 61.

¹³⁵ FAVRE, *Le développement territorial durable*, p. 62.

Cette différence par rapport à Venthône et Veyras s'explique par le fait que le village de Miège est au centre d'un vignoble devenu continu suite au remaniement parcellaire de 1973-1983. Au contraire, Venthône a pu se développer sur les prés et vergers autour du village, les vignes à l'aval restant préservées. De même, l'essentiel des surfaces viticoles de Veyras se trouve à l'est de la Signièse. Le développement du village durant les années 1970 sur les prés le long de la route menant à Miège (Muzot) n'a que peu affecté le vignoble, mais plutôt les autres terres agricoles¹³⁶.

Ce n'est qu'à partir de l'extrême fin des années 1990 que les vignobles des deux communes perdent également des surfaces (fig. 4). A cette époque en effet, des parcelles de vignes entières sont abandonnées au profit de l'implantation de plusieurs villas, comme on peut le constater au sud et surtout au nord-est de Miège (pl. 11). Actuellement, les zones d'habitat de faible densité de ces trois communes tendent à se rejoindre.

On constate donc que l'évolution de la démographie ne correspond pas directement à la réduction du vignoble. Sur le coteau, la population augmente très fortement dans les années 1970 et 1980. Or ce n'est qu'à partir des années 1990 que les vignes perdent clairement du terrain (pl. 10 et 11). Visiblement, la valeur commerciale et culturelle de la viticulture a préservé longtemps le vignoble des constructions. Mais la tendance actuelle, ajoutée à la saturation probable des zones de villas, peut laisser craindre pour l'avenir des vignes situées le long des routes et entre les habitations.

Conclusions partielles

L'étude détaillée du vignoble sierrois permet de constater un hiatus entre l'évolution démographique, l'extension du bâti et l'évolution des surfaces viticoles. Sur les collines de Sierre, ces dernières atteignent leur maximum à la fin des années 1950. Elles diminuent durant les deux décennies suivantes en raison de la première vague d'augmentation démographique des années 1960-1970, liée aux grands travaux et à l'exode rural des vallées latérales¹³⁷. Plus tard, le vignoble reste relativement stable, le domaine bâti sierrois tendant plutôt à se densifier qu'à s'étendre. Sur le coteau, la situation est tout autre. Comme dans les autres grands vignobles de l'adret valaisan – par exemple celui du cône de Chamoson, que nous avons étudié dans cet article –, les années 1960 à 1980 sont celles de l'extension rapide des surfaces viticoles, qui se fait parallèlement à une augmentation constante de la population. Tant le vignoble que l'habitat ont tendance à s'étendre au détriment des prairies et des vergers¹³⁸, situation que nous avons également constatée sur la commune de Savièse¹³⁹. Sur le coteau sierrois comme sur celui de la région sédunoise, les vingt dernières années sont marquées par une inversion de

¹³⁶ PORCHET, *Cadastre de la production agricole. Veyras*, p. 3; voir fig. 23.

¹³⁷ Dans l'agglomération sédunoise, cette tendance est moins marquée. En effet, sur la commune de Sion, le vignoble d'avant-guerre était surtout concentré sur le coteau, à la périphérie nord, est et ouest de la ville. L'extension urbaine des années 1960 et 1970 se développe principalement dans la plaine du Rhône, en direction de l'ouest; l'extension plus récente, à partir des années 1980, colonise les terrains situés à l'est de la ville (quartier de Vissigen), toujours en plaine. A part dans le quartier de Platta, au nord de la ville, le vignoble sédunois a ainsi peu souffert de l'extension de l'habitat concentré; il a par contre été particulièrement réduit, sur la frange nord de la ville, par l'extension de l'habitat dispersé (villas) au pied du coteau et par la construction de voies de communication. Pour le détail cartographique de cette évolution, voir MARTIN, REYNARD, *Paysage viticole valaisan*, p. 19-23 et cartes de la section 4.

¹³⁸ A l'exception du cas particulier de Miège.

¹³⁹ Voir MARTIN, REYNARD, *Paysage viticole valaisan*, p. 19-23 et cartes de la section 4.

tendance forte: les surfaces viticoles diminuent maintenant au profit de la construction de villas individuelles et les villages qui restaient jusque-là relativement bien individualisés ont de plus en plus tendance à se rejoindre. La conjonction de la diminution du produit de la vendange et de l'accroissement de la demande en terrains à bâtir à la périphérie des centres urbains du Valais central explique cette tendance, qui s'observe par ailleurs également en plaine¹⁴⁰.

Les vignobles de la rive gauche

A part le cas de Monthey, nous nous sommes jusqu'ici concentrés sur des vignobles considérés généralement comme des terroirs favorables à la vigne, situés principalement sur le coteau de la rive droite du Rhône. Dans cette section, nous nous intéressons à deux situations moins favorables à la viticulture: les vignobles situés à l'ubac et ceux grim pant jusqu'à plus de 1000 mètres d'altitude dans la vallée de la Viège.

Le vignoble de Riddes-Saxon-Charrat

L'état à la fin du XIX^e siècle

Jusque dans les années 1850, l'économie de la région de Riddes-Saxon-Charrat, située en bordure de la plaine du Rhône, est très précaire. Son agriculture se limite aux zones de coteaux et aux cônes de déjection, à l'abri des caprices du fleuve. La production agricole, largement vivrière, est bouleversée dans la seconde moitié du XIX^e siècle par l'arrivée du chemin de fer en 1860, puis par les grands travaux d'endiguement du Rhône débutant en 1863. Ceux-ci vont contribuer à la naissance d'une véritable économie agricole régionale¹⁴¹.

L'évolution entre 1880 et 2006

Comme ailleurs, les grands travaux d'assainissement de la plaine et les importantes opérations de remembrement parcellaire ont permis de gagner en productivité et ont fortement contribué à transformer le visage du territoire rural, surtout dans les secteurs situés en plaine. La particularité de la région située entre Riddes et Charrat est liée à la présence conjointe, sur le coteau, de deux cultures: la vigne et l'abricot. Le choix entre ces deux types de production a varié au cours du temps en fonction des besoins du marché et de l'action publique en faveur de l'une ou l'autre des productions.

La figure 11 illustre l'évolution des parcelles de vignes et de vergers (en particulier: abricotiers, pommiers et poiriers) dans la région. D'une manière générale, entre 1880 et 1954, les surfaces viticoles augmentent de manière continue sur l'ensemble du coteau. En effet, les terres de la plaine, peu à peu assainies, permettent de déplacer en plaine les cultures vivrières préalablement établies sur les cônes et les coteaux, laissant ainsi la vigne s'imposer sur les coteaux. L'arrivée du chemin de fer a également donné une impulsion au développement de la vigne. A Saxon, elle favorise la création de nouveaux parchets, dans la région des Condémines et du Carvin, et «les anciens cépages tels que le Rèze, l'Arvine et le Gouay furent remplacés progressivement par le Chasselas et le Rhin»¹⁴². Notons

¹⁴⁰ Voir notamment STÄUBLE, REYNARD, «Evolution du paysage», p. 453-455.

¹⁴¹ Pour le détail, voir BESSERO, *Evolution du paysage viticole*.

¹⁴² Louis DELALOYE, *Saxon: vieux bourg, cité nouvelle*, Martigny, 1958.

qu'à cette époque, la plantation d'abricotiers (Luizet) dans les vignes était chose courante¹⁴³.

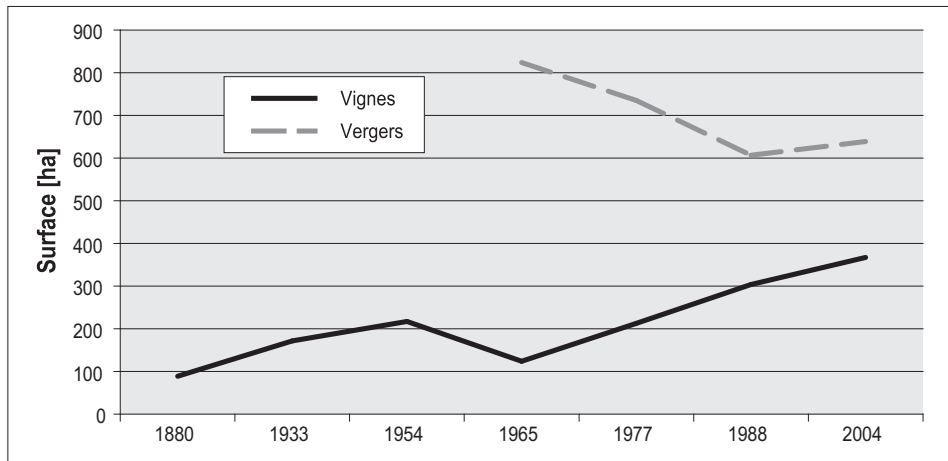


Fig. 11 – Evolution des surfaces de vignes et de vergers entre 1880 et 2004 sur les communes de Riddes, Saxon et Charrat.

La période 1954-1965 (pl. 12) est marquée par la disparition quasi totale des parcelles de vigne situées sur le coteau de Saxon et de Riddes, au profit des vergers. Cela s'explique par l'engouement des agriculteurs à planter des abricotiers après avoir obtenu, suite à la révolte paysanne de Saxon en 1953¹⁴⁴, une assurance de la Confédération quant à l'écoulement de leurs récoltes. Ces événements de protestation ont permis d'adopter des règlements favorisant la commercialisation des produits du pays et assurant l'écoulement des abricots valaisans, non seulement pour l'année 1953, mais aussi pendant plus de 20 ans après l'émeute¹⁴⁵. La révolte paysanne a ainsi contribué à sécuriser les arboriculteurs. La seconde explication à cette tendance à la réduction du vignoble sur le coteau est l'introduction du cadastre viticole en 1959. Ce dernier visait à juguler la surproduction vinicole et à favoriser l'extension des vignobles sur les terrains favorables¹⁴⁶. Précisons que nous retrouvons encore beaucoup de cultures mixtes sur le coteau, durant cette période: «Les gens voulaient du vin pour la maison et de l'argent (grâce aux

¹⁴³ Voir par exemple le *Dossier concernant les secteurs d'encépagement de la commune de Charrat*, janvier 1998. Mentionnons que cette mixité des deux types de production a posé un problème méthodologique pour notre recherche. En effet, les cartes topographiques ne représentent qu'un type de couverture du sol et simplifient donc cette réalité du terrain. Nous considérons que dans ces situations mixtes, les arbres étaient plutôt disséminés au sein de la parcelle de vigne et non le contraire, et que c'est donc la vigne qui structurait l'espace. Les surfaces ont donc dû être plutôt représentées en vigne qu'en vergers sur la carte topographique. Sur nos cartes de synthèse, les surfaces représentées en vignes n'excluent donc pas la présence d'un nombre peut-être important d'abricotiers.

¹⁴⁴ Cette révolte, qui a vu des agriculteurs incendier des wagons de chemins de fer en gare de Saxon le 7 août 1953, contestait les importations massives d'abricots étrangers engorgeant le marché local. Pour le détail, Caroline FORT, *Révolte des paysans: wagons en feu, Saxon, 7 août 1953*, Sierre, 2002.

¹⁴⁵ FORT, *Révolte des paysans*, p. 103.

¹⁴⁶ Les versants de la rive gauche du Rhône, tout comme les secteurs de plaine, n'étaient pas considérés comme des terroirs favorables à la vigne.

abricots) pour passer l'hiver. Les abricotiers avaient tendance à faire de l'ombre à la vigne. Le vin, d'ailleurs, à cette époque n'était pas vraiment bon.»¹⁴⁷

Depuis 1965, la surface du vignoble n'a cessé de croître dans la région (fig. 12). Cette courbe ascendante s'explique par les émanations nocives de fluor, provenant de l'usine d'aluminium de Martigny¹⁴⁸, qui ont petit à petit découragé les arboriculteurs dans les années 1965-1975. Les abricotiers sont en effet particulièrement sensibles aux effets du fluor:

L'action des gaz fluorés se traduit par l'apparition de nécroses sur toutes les parties des arbres. A côté de cette action caustique aiguë, les émanations fluorées déterminent également une intoxication chronique qui entraîne un affaiblissement général des arbres, puis leur mort.¹⁴⁹

Par ailleurs, en raison de la configuration topographique et de la direction des vents dominants, ce sont surtout les vergers situés en rive gauche du Rhône qui ont souffert¹⁵⁰. Les abricotiers, plantés principalement sur le coteau, sont plus sensibles à cette pollution que les pommiers et les poiriers, plantés plutôt en plaine, ce qui explique que, durant cette période, les vergers restent tout de même majoritaires dans la région par rapport au vignoble. La diminution des surfaces en vergers concerne essentiellement le coteau, où les abricotiers sont peu à peu remplacés par la vigne (pl. 13):

Les agriculteurs en avaient marre d'avoir des rendements catastrophiques d'abricots et de voir leurs fruits tout brûlés. Le gros de leur récolte était perdu et les arbres étaient toujours de plus en plus affaiblis par le phénomène. Certains ont ainsi préféré planter de la vigne qui résistait mieux aux émanations.¹⁵¹

La période 1977-1988 est marquée par une augmentation continue du vignoble au détriment des vergers (fig. 11). Cela s'explique par les bonnes retombées économiques de la vendange dans les années 1970-1982, liée à l'absence de quotas. Les quinze dernières années sont marquées, par contre, par un développement des surfaces agricoles de la région, à la fois viticoles et arboricoles, sans changement radical de la nature de l'affectation des parcelles.

Conclusions partielles

La région de Charrat-Saxon-Riddes permet de mettre en évidence l'importance des facteurs économiques et politiques sur l'extension de la vigne. Au cours de la deuxième partie du XX^e siècle, les surfaces affectées à l'arboriculture et à la viticulture changent drastiquement au gré de la situation socio-économique régionale. Le soutien fédéral à l'écoulement de l'abricot favorise une conversion forte du vignoble en vergers entre 1955 et 1965, avant que la tendance ne soit inversée durant la décennie suivante en raison de la pollution au fluor. Il en résulte, au cours de ces vingt années, des transformations paysagères importantes, guidées

¹⁴⁷ Témoignage oral de M. Roland Juilland, cité par BESSERO, *Evolution du paysage viticole*, p. 80.

¹⁴⁸ La pollution au fluor par les usines d'aluminium valaisannes a suscité beaucoup de polémiques dans les années 1960-1970: «les gaz fluorés qui s'échappent des usines d'aluminium comptent parmi les agents caustiques les plus violents envers la végétation, même lorsqu'ils existent à des concentrations extrêmement faibles dans l'atmosphère environnante» (Ernest BOVAY, Adrien BOLAY, *La dispersion des gaz fluorés dans le Valais central*, Lausanne, 1965, p. 1).

¹⁴⁹ BOVAY, BOLAY, *La dispersion des gaz fluorés*, p. 2.

¹⁵⁰ BOVAY, BOLAY, *La dispersion des gaz fluorés*, p. 1-2.

¹⁵¹ Selon un témoignage de M. Eddy Vouillamoz, cité par BESSERO, *Evolution du paysage viticole*, p. 86.

principalement par les besoins économiques. Contrairement aux autres régions étudiées plus haut, où les effets de la périurbanisation se font sentir par une réduction des surfaces viticoles dans certains secteurs, dès les années 1980, ici, cette tendance est peu visible. La construction de villas individuelles est moins marquée que sur l'adret et se fait surtout en plaine, sur des terrains affectés à d'autres cultures que la vigne.

Le vignoble d'altitude dans la vallée de la Viège

Etat du vignoble à la fin du XIX^e siècle

Malgré les fortes pentes et l'altitude, le vignoble de la vallée de la Viège est relativement étendu à la fin du XIX^e siècle (pl. 14). Il est formé d'une mosaïque de petits parchets séparés par des forêts et la majorité des parcelles se situent à l'entrée de la vallée, jusqu'à 5 km à l'amont de Viège. Quelques rares parcelles se trouvent bien en amont dans la vallée, près de Kalpetran dans le Mattertal. En dehors du vignoble de Visperterminen qui culmine alors à 1180 m, les plus grandes surfaces se trouvent en rive gauche et dépassent régulièrement 1000 m d'altitude. Les surfaces sont plus importantes en rive gauche (76 ha) qu'en rive droite (62 ha) (fig. 12).

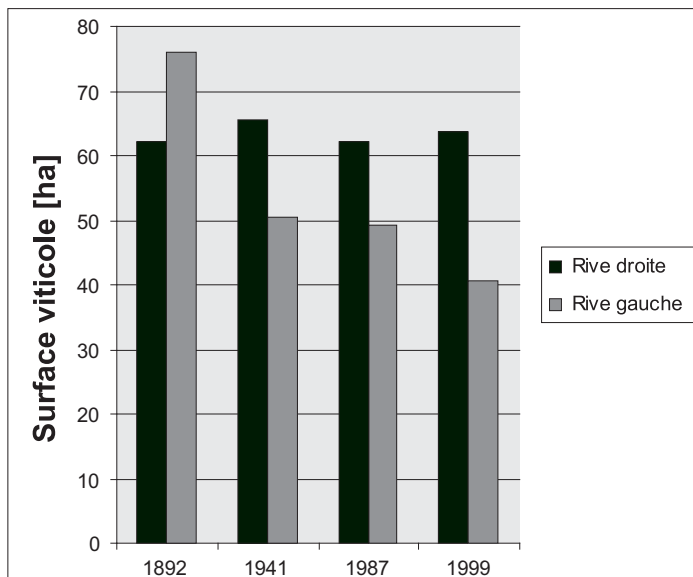


Fig. 12 – Evolution des surfaces viticoles sur les deux rives de la vallée de la Viège entre 1892 et 1999.

Evolution du vignoble

En un peu plus de cent ans, on assiste à une réduction phénoménale (47%) des surfaces viticoles de la rive gauche (pl. 15, fig. 12). Plus du tiers des surfaces disparaît entre le début du XX^e siècle et 1940. Entre 1892 et 1999, le vignoble perd près de la moitié de sa surface. Les parcelles en altitude sont les premières à être abandonnées¹⁵². Lorsqu'une ondulation du terrain les oriente un tant soit peu vers

¹⁵² En 1999, les vignes de la rive gauche dépassent rarement 900 m d'altitude.

le sud, les vignes ont la plupart du temps été conservées, contrairement à celles orientées plein est. Les rares nouvelles parcelles créées au cours du XX^e siècle contournent les difficultés évoquées: les extensions du vignoble se font vers le bas du versant ou dans les rares zones orientées au sud¹⁵³.

En rive droite, la surface viticole reste plus ou moins identique (pl. 15, pl. 16). Les plus grands parchets du XIX^e siècle se réduisent en taille¹⁵⁴ et en altitude¹⁵⁵. De nombreuses petites parcelles dispersées sont créées sur la rive droite¹⁵⁶, même assez loin dans la vallée et en altitude. Il semble que l'on recherche une orientation le plus au sud possible. Cela est difficile dans une vallée orientée presque exactement nord-sud, particulièrement en rive droite où, malgré un relief plus doux et propice aux cultures, l'orientation est dans l'ensemble moins bonne que sur l'autre rive.

Le rôle du relief

L'analyse des cartes historiques permet de mettre en avant les facteurs physiques influençant l'évolution du vignoble de la vallée: l'orientation et l'altitude des vignes.

L'orientation influence directement l'ensoleillement et donc la maturité du raisin. Il semble cependant que ce facteur joue un rôle plutôt secondaire. On remarque pourtant que 79% des surfaces de vignes qui ont été conservées en rive droite entre 1892 et 1999 sont orientées entre le sud-est et le sud-ouest (azimut 112,5 à 247,5°). En rive gauche par contre, seul le tiers des vignes conservées et des nouvelles vignes a cette orientation. Le facteur de l'accessibilité y est ici prépondérant. Partout cependant, l'orientation générale est meilleure en 1999 qu'en 1892¹⁵⁷.

L'altitude des vignes en rive gauche de la vallée influence directement leur accessibilité. En effet, la seule grande route carrossable se trouve en fond de vallée¹⁵⁸. Au XIX^e siècle, l'accès aux vignes se faisait à pied en descendant des villages situés sur la crête. Mais aujourd'hui, la grande majorité des vigneronnes exercent une autre activité principale¹⁵⁹. Un accès rapide aux vignes est devenu essentiel à leur sauvegarde. Les chiffres de cette évolution sont marquants: deux tiers des vignes disparues entre 1892 et 1999 étaient situées au-dessus de 800 m, tandis que 83% des nouvelles vignes plantées durant la même période l'ont été au-dessous de 800 m. Actuellement, plus de 70% des surfaces viticoles de la rive gauche sont situées dans cette tranche d'altitude. En rive droite, le facteur de l'ac-

¹⁵³ En particulier à l'aval de Zeneggen. Ces nouvelles vignes, peu accessibles, sont réduites à quelques parcelles durant la seconde moitié du siècle.

¹⁵⁴ En rive droite, la surface moyenne des vignobles (surface continue plantée de vigne) passe de 56,5 ha en 1892 à 14 ha en 1999.

¹⁵⁵ Le vignoble de Visperterminen, par exemple, a régressé de 160 m en altitude durant cette période: sommet à 1190 m en 1892 et à 1030 m en 1999.

¹⁵⁶ Le nombre de surfaces viticoles distinctes passe de 11 en 1892 à 44 en 1999.

¹⁵⁷ En rive gauche, on passe de 33 à 36% de surfaces orientées entre le sud-est et le sud-ouest et de 53 à 62% en rive droite.

¹⁵⁸ Une seconde route carrossable (4^e classe) dessert le versant, entre Zennegen et Stalden (au niveau de la station d'épuration). La route du fond de la vallée se trouve à 700 m environ, tandis que la seconde longe le sommet des vignes actuelles entre 800 et 900 m d'altitude avant de monter sur Zennegen (1350 m). On trouve ailleurs quelques étroits chemins rendus carrossables récemment.

¹⁵⁹ Pour exemple, le nombre d'exploitants agricoles dont c'est le métier principal est passé de 132 en 1939 à 41 en 1965 dans la commune de Visperterminen: A. IMBODEN, «Visperterminen. Eine Berggemeinde in voller Entwicklung», dans *Alpwirtschaftliche Monatsblätter*, 1969, n° 1, p. 316-326.

cessibilité perd de son importance grâce aux nombreuses routes d'accès desservant les villages d'Unter-Stalden, Visperterminen et Staldenried, ainsi que les nombreux hameaux parsemant le coteau depuis le fond de la vallée.

Conclusions

Cette étude avait pour but de mettre en évidence quelques-unes des grandes transformations territoriales qui ont concerné le vignoble valaisan depuis la fin du XIX^e siècle. Les surfaces dévolues à la viticulture ont non seulement plus que doublé au cours des 130 dernières années; les transformations ont surtout été très variées, tant dans l'espace que dans le temps. Nous essayons de tirer ici quelques enseignements généraux en guise de conclusion.

Premièrement, l'augmentation des surfaces n'a pas été linéaire et dans certaines régions (Monthey, Vispताल), les surfaces viticoles diminuent, voire disparaissent, alors qu'au même moment, elles explosent ailleurs (Chamoson, Miège, par exemple). Il faut y voir le double effet de l'exode rural des vallées latérales vers les agglomérations de plaine – qui favorise l'extension urbaine au détriment des surfaces viticoles de basse altitude – et de la disparition progressive de la poly-agriculture vivrière dans les communes de plaine et de l'adret, qui se spécialisent dans la viticulture à but commercial. A l'échelle d'un vignoble particulier, la tendance à la diminution ou à l'extension du vignoble, n'est pas partout linéaire, comme cela a bien été mis en évidence dans le cas du vignoble de la rive gauche du Rhône, entre Riddes et Charrat. Ce cas a montré l'importance des facteurs politiques et économiques dans le choix des cultures. La réduction des surfaces viticoles dans les années 1955-1965 est liée au soutien des prix de l'abricot par les autorités fédérales suite à la révolte paysanne de Saxon et à l'introduction du cadastre viticole en 1959, alors que le retournement de tendance de la décennie suivante est expliqué par le double effet des problèmes sanitaires de la culture de l'abricotier dans un contexte de pollution régionale au fluor et de l'augmentation des revenus viticoles durant les années 1970.

Cet exemple nous amène à nous interroger sur le rôle que joue le contexte économique sur les variations territoriales du vignoble. Il est très important et permet d'expliquer la majeure partie des changements. Ainsi, l'explosion des surfaces sur les cônes de déjection et les coteaux de l'adret accompagne la grande transformation socio-économique du XX^e siècle, à savoir la disparition progressive du paysan tirant ses revenus de la poly-agriculture, associant l'élevage et les cultures céréalières, maraîchères et arboricoles/viticoles. Cela se traduit par une augmentation des surfaces viticoles, surtout à partir des années 1960. Avec la spécialisation des cultures, le paysage se spécialise également et de grands vignobles d'un seul tenant sont créés¹⁶⁰.

Cette extension est renforcée par l'augmentation des revenus liés à la culture de la vigne dans les années 1970. Cette situation économique favorable permet au système de l'ouvrier-paysan ou de l'employé-paysan, déjà bien présent durant la première moitié du XX^e siècle, de perdurer encore au début du XXI^e siècle¹⁶¹, une

¹⁶⁰ Notons qu'entre Vétroz et Sierre, cette extension du vignoble se fait surtout en altitude. Dans les régions de Conthey et Savièse, par exemple, le vignoble gagne 150 à 200 mètres en moyenne, au détriment des vergers et des champs. Sur le cas de Savièse, voir MARTIN, REYNARD, *Paysage viticole valaisan*, p. 20 et cartes de la section 4.

¹⁶¹ Ce phénomène est nettement moins sensible dans le domaine de l'élevage, plus astreignant et moins rémunérateur, à l'exception notable de l'élevage pour les combats de reines, qui est motivé par d'autres contingences.

situation qui a certainement favorisé le maintien des vignobles situés dans des endroits peu favorables ou difficiles à exploiter (fortes pentes, altitude, orientation défavorable)¹⁶².

Les 25 dernières années ont été marquées par les effets de la crise viticole de 1982-1983 que l'on peut résumer comme suit: la diminution de la rémunération de la vendange¹⁶³, notamment pour le fendant et le pinot noir; la mise en œuvre d'une appellation d'origine cantonale (AOC) en 1989, de différents labels de qualité et d'un système de quotas de production; la réduction des cépages classiques – surtout le chasselas – et le développement des surfaces affectées à la cultures des spécialités, notamment autochtones. Ces grands changements, qui ont complètement bouleversé les pratiques des viticulteurs, n'ont eu par contre aucun effet territorial sur le vignoble existant: tant les normes de qualité que les variations des cépages ne se distinguent pas à l'échelle d'analyse que nous avons choisie. Même la réduction forte des revenus viticoles ne s'est pas traduite par l'abandon d'une partie du vignoble¹⁶⁴, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre. Par contre, ces nouvelles normes de qualité et la réduction des revenus de la vigne ont certainement stoppé l'extension du vignoble qui ne s'agrandit plus depuis le début des années 1990 dans aucun des secteurs étudiés.

Le dernier enseignement de notre étude concerne la relation complexe entre urbanisation et vignobles. Ici encore, l'hypothèse simple d'une disparition linéaire et progressive du vignoble à la périphérie des villes doit être nuancée. Nos études de cas montrent que, s'il est vrai que dans toutes les périphéries urbaines le vignoble est en régression, la temporalité et l'intensité de cette diminution sont très variables. A Monthey, le vignoble est littéralement englouti par l'expansion urbaine. Autour des deux agglomérations du Valais central, Sierre et Sion¹⁶⁵, certains parchets disparaissent déjà durant la vague de construction des années 1960-1970, alors que dans les communes périurbaines (Miège, Venthône, Veyras, Savièse), il faut attendre la fin des années 1970 et surtout les deux dernières décennies du siècle pour voir le vignoble être petit à petit mité par les villas individuelles, une tendance qui continue et tend même à s'accroître actuellement.

Au final, il apparaît que l'analyse détaillée du contenu de la très longue série de cartes détaillées disponibles en Suisse, permet de tirer des conclusions nuancées sur les grandes transformations territoriales du vignoble. Notre étude n'est toutefois pas exhaustive et si le choix de situations typiques a permis de donner une vue d'ensemble de l'évolution du vignoble valaisan, l'étude d'autres cas particuliers permettrait d'affiner encore les connaissances. Le croisement des données cartographiques avec d'autres documents iconographiques – photos, peintures, films – permettrait par ailleurs de développer une véritable histoire du paysage viticole valaisan, laquelle manque encore.

¹⁶² On peut faire l'hypothèse qu'une professionnalisation totale de la viticulture aurait certainement abouti à l'abandon de certains secteurs moins rentables ou défavorables à la viticulture, comme cela a été le cas dans le domaine de l'élevage de montagne, qui a vu une intensification de l'exploitation des prairies accessibles et un abandon des terrains trop pentus ou peu productifs, qui sont peu à peu recolonisés par la forêt.

¹⁶³ De l'ordre de 40%.

¹⁶⁴ Tout au plus distingue-t-on ici ou là dans le vignoble une parcelle qui n'est plus exploitée; ces variations ne sont toutefois pas encore perceptibles sur les documents cartographiques les plus récents.

¹⁶⁵ L'évolution du vignoble séduinois n'a pas été détaillée ici. Voir MARTIN, REYNARD, *Paysage viticole valaisan*, p. 19-24 et cartes de la section 4.